



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-723**

**Séance publique du**

**12 juillet 2021**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1196756-DE-1-1
Date de signature : 16/07/2021
Date de réception : vendredi 16 juillet 2021
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - VIE CULTURELLE - GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE -  
PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE - EXERCICE 2020**

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.  
Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Direction de la Culture

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 JUILLET 2021

Nomenclature : 8.9  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Dominique AUGÉY

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : INFORMATION DU CONSEIL - VIE CULTURELLE - GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE - EXERCICE 2020- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

La gestion du **Grand Théâtre de Provence** fait l'objet d'une Délégation de Service Public (DSP) confiée à l'**EURL Mirabeau**.  
Ce contrat de gestion a pris effet le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et prendra fin le 31 août 2021.

Dans ce cadre et en application des articles 19, 20, 21 et 22 de la convention d'exploitation et des articles 27, 28, 29 et 30 de la convention d'affermage 2014-2021, il est proposé de prendre acte du rapport annuel du délégataire pour l'exercice comptable 2020.

Conformément à l'article 27 de la convention d'affermage et en application des dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Délégué transmet à l'Autorité Délégante, chaque année avant le 1<sup>er</sup> juin, un rapport relatif à l'exécution de la délégation de service public qui lui a été confiée, contenant des données comptables, une analyse de la qualité du service et une annexe comprenant un compte-rendu technique et financier.

Le rapport et ses annexes produits par le délégataire sont annexés à la présente délibération : ils comportent des éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'exécution du service ainsi que les éléments techniques et financiers requis par contrat.

L'année 2020 reste marquée par les confinements et les fermetures des salles de spectacles imposés par le gouvernement qui ont profondément perturbé le cours de la programmation des espaces culturels.

Les points clefs à retenir pour l'activité artistique 2020 sont les suivants :

### **Programmation GTP**

- Arrêt de la programmation avec le 1<sup>er</sup> confinement dès le 13 mars 2020 puis reprise partielle en octobre 2020 avec 4 représentations du Ballet Preljocaj,
- 2<sup>ème</sup> confinement avec arrêt de la programmation le 31 octobre 2020,
- Série de 3 concerts offerts pour le personnel soignant,
- 2 captations de concerts en décembre 2020,
- Production des tournées de l'OPPA avec tournée d'été adaptée aux contraintes sanitaires (petites formes et mini concerts reprogrammés sur la Ville),
- Co-réalisation avec Seconde Nature dans le cadre de leur biennale des Imaginaires Numériques *CHRONIQUES* : concert de clôture.
- Pas d'augmentation tarifaire en 2020, les formules d'abonnement sont inchangées (formule Tribu, carte 18-30 ans...)
- 57 % des spectateurs sont aixois ou venant du Territoire d'Aix
- 24 % des spectateurs se déplacent du Territoire Métropolitain
- 8% des spectateurs proviennent de la région PACA
- Annulation de la 8<sup>ème</sup> édition du Festival de Pâques, certains concerts ont été reprogrammés sur l'année 2021.

L'année 2020 se décline sur 51 propositions artistiques différentes, 29 représentations réalisées au lieu des 77 programmées (49 représentations annulées en raison de la COVID), 2 concerts captés et retransmis en direct, 4 concerts gratuits autour de la création contemporaine, soit 92.7% de fréquentation sur les spectacles réalisés.

Un nouveau projet, financé par un mécénat privé, a vu le jour du 16 au 18 octobre 2020 intitulé « NOUVEAUX HORIZONS » qui s'est décliné le temps d'un week-end en 5 concerts prévus au GTP, avec 10 compositeurs, 17 interprètes, vus par 1 700 spectateurs.

Pour finir l'année 2020, on peut retenir 2 concerts donnés sans public : « Gala Carmen » (le Cercle de l'Harmonie) et « Magnificat » (Café Zimmerman).

### **Rappel des subventions**

- Ville d'Aix-en-Provence : 5 933 880 €
- DRAC PACA : 104 520 € TTC
- Région PACA : 190 000 € TTC
- Aides COVID (traitées comptablement comme des subventions) : 560 821 € HT

### **Accueil des publics**

L'année 2020 n'a pu permettre un accueil normal des publics, incompatible avec les normes sanitaires en vigueur, mais certaines opérations ont pu avoir lieu pour les professionnels :

Blanche Neige de Preljocaj, Pastoral for the Planet, le Lac des cygnes, une Générale de Baobabs de Josette Baïz, ainsi que quelques visites du théâtre.

Les Journées du Patrimoine ont été annulées.

Les actions médiation ont été fortement perturbées et réalisées de façon partielle.

### **Location de salles**

- 8 locations réalisées en 2020 pour un chiffre d'affaires de : 67 018 € HT, et 4 164 personnes accueillies,

- 13 locations annulées : perte de 273 626 €

La mise à disposition d'espaces a permis au Festival d'Art Lyrique de bénéficier de la mise à disposition régulière des studios tout au long de l'année, et ce, dès que les conditions sanitaires le permettaient.

### **Les parcours scolaires**

- 5 représentations scolaires prévues mais 1 seule a pu avoir lieu : Casse-Noisette en février 2020.

- 1 parcours musique baroque maintenu avec 3 classes de primaire de la Ville,

- 5 visites du bâtiment ont pu se faire avant le 1<sup>er</sup> confinement pour 150 élèves de primaire et secondaire.

Les équipes du GTP poursuivent un travail d'ouverture à l'attention des publics empêchés et non traditionnels, et emmènent jouer les artistes dans différentes structures du Territoire d'Aix. Ces dispositifs sont accompagné par l'ASSAMI, l'association des amis et mécènes des Théâtres :

- Centre hospitalier d'Aix- Pertuis, Hôpital Montperrin,

- La Maison, centre de soins palliatifs à Gardanne (Projet HEKO : 6 retransmissions en direct),

- La Chapelle Notre Dame de la Consolation,

- Le Centre de détention de Salon de Provence,

- Le Centre de Gérontologie ST Thomas de Villeneuve.

### **Effectifs du GTP**

- 77 équivalents temps complet

- 47 CDI

- 35 en CDII (accueil, bar et caisses)

- 77 Intermittents techniciens

En raison de la pandémie, le gouvernement a mis en place dès le 16 mars 2020, des mesures visant à limiter la transmission du virus en imposant des fermetures administratives aux salles de spectacles et la mise en chômage partiel des salariés pour éviter tout licenciement.

En application de ce dispositif, les salariés ont pu percevoir une indemnité égale à 70% de leur salaire brut, l'Eurl Mirabeau a décidé de verser une indemnité complémentaires afin d'assurer le maintien des salaires nets pour tous les salariés.

Bilan financier 2020 :

Le compte de résultat de la Société EURL Mirabeau fait apparaître **un excédent de 599 589 €**.

Les détails des différents postes analytiques financiers apparaissent dans les documents annexés au présent rapport.

Au vu des éléments visés ci-dessus et à l'examen des documents financiers fournis par le Déléataire, il appartient aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le rapport annuel administratif et financier (exercice 2020) de la DSP pour l'exploitation et la gestion du Grand Théâtre de Provence.

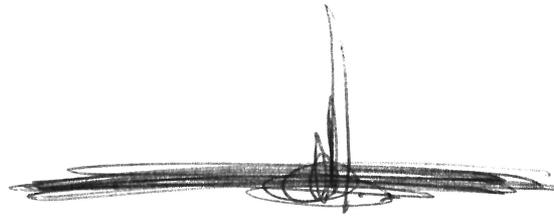
En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport relatif à la Délégation de Service Public pour l'exploitation et la gestion du Grand Théâtre de Provence pour l'année 2020.

DL.2021-723 - INFORMATION DU CONSEIL - VIE CULTURELLE - GRAND THÉÂTRE DE  
PROVENCE - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE - EXERCICE  
2020- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé  
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Amandine JANER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amandine Janer', with a long horizontal stroke underneath.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 16/07/2021  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

# GRAND THEATRE DE PROVENCE

## RAPPORT ANNUEL 2020

### SOMMAIRE

<b>I - INTRODUCTION ET POINTS MARQUANTS</b>	<b>P1</b>
<b>II - POINTS CLEFS</b>	<b>P1</b>
A – L’activité Artistique 2020 (dont OPPA)	P2
B – Festival de Pâques 2020	P8
C – Résidences d’artistes	P12
D – Tutelles et Ressources	P14
E – Relations Publiques	P14
F – Actions Médiations	P15
G – Locations de salles	P16
H – Analyse de la qualité du service et du respect des objectifs	P16
I – Communication et presse	P20
<b>III – BILAN SOCIAL 2020</b>	<b>P24</b>
A – Effectif	P24
B – Mouvement de main d’oeuvre	P27
C – Pyramide des âges	P28
D – Temps de travail	P28
E – Handicap	P30
F – Ancienneté	P30
G – Absentéisme	P31
H – Formation	P31
I – Egalité Hommes / Femmes	P32
J – Santé et sécurité au travail	P32
K- Retour exceptionnel au dispositif de l’activité partielle	P33
<b>IV – BILAN FINANCIER</b>	<b>P34</b>
A – Méthodologie utilisée	P34
B – Les postes analytiques	P35
C- Les locations de salle	P38
D- Le GIE	P38
E- Les prestations de services	P43
F – Investissement et immobilisations	P43
G – Sous-traitance	P45
<b>ANNEXE ARTISTIQUE</b>	<b>P46</b>

*ANNEXE 1 - Reporting analytique GTP au 31/12/2020*  
*ANNEXE 2 – Rapport du Commissaire Aux Comptes 2020*  
*ANNEXE 3 – Revue de presse (partielle)*

P53  
P54  
P56

# Grand Théâtre de Provence

## RAPPORT ANNUEL 2020

### I - INTRODUCTION ET POINTS MARQUANTS

L'année 2020 restera sans doute marquée dans les mémoires de tout un chacun. La pandémie mondiale liée à la Covid-19 a profondément bouleversé nos vies, et le secteur de la culture a été touché de plein fouet, et plus durement que d'autres. Entre 2 confinements en mars et en octobre, les concerts et spectacles n'ont pas, ou très peu, repris, et l'année est très chaotique.

Les éléments marquants de cette quatorzième année d'exploitation auront été :

- Arrêt de la programmation le 13 mars 2020 (fermeture des ERP), puis reprise partielle de la programmation en octobre, avec jauge réduite et distanciation sociale (4 représentations de la compagnie Preljocaj), avant un nouvel arrêt de la programmation le 31 octobre
- Annulation totale de la huitième édition du Festival de Pâques
- Adaptation des locaux aux nouvelles mesures sanitaires (gels, plexiglas...)
- Mise en place du télétravail pour la plupart des salariés
- Lancement de « Nouveaux Horizons » : 4 concerts et 10 créations mondiales sur 3 jours consécutifs en octobre, mettant à l'honneur la nouvelle génération de compositeurs et musiciens, avec une visibilité nationale et internationale grâce aux retransmissions en direct sur France Musique et Arteconcert, avec replay pendant 4 mois
- Le renouvellement de la DSP 2021-2026
- Poursuite de la résidence du Cercle de l'Harmonie
- Dernière année de résidence de Café Zimmermann au Grand Théâtre de Provence et transfert au Théâtre du Jeu de Paume
- Lancement de Teddy Jazz, concept restaurant-soirée-jazz au Teddy Bar, le premier jeudi de chaque mois, malheureusement limité à 2 séances (février et mars), du fait de la pandémie
- Création, avec le soutien d'Assami, d'un Fonds de Solidarité, destiné aux artistes (versement d'indemnités ou aide à la reprogrammation pour les structures), grâce au renoncement du remboursement de leur billet par les spectateurs
- Une série de 3 concerts offerts pour le personnel soignant, pour remercier ceux qui se sont battus en première ligne contre la pandémie : 2 dans le cadre de la saison et 1 dans le cadre du Festival de Pâques
- Deux captations de concert en décembre (Le Cercle de l'Harmonie et Café Zimmermann) retransmis en direct
- Production des tournées de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix avec une tournée d'été adaptée
- Pour la première fois, une thématique artistique autour de la magie, avec le *Le Bruit des Loups*
- Pour la première fois également, une coréalisation avait été mise en place avec SECONDE NATURE dans le cadre de leur biennale des Imaginaires Numériques CHRONIQUES pour un concert de clôture avec Vanessa Wagner au piano

## II – POINTS CLEFS

### A – L'activité Artistique 2020 en saison (dont OPPA)

- **Représentations payantes :**

La délégation de service public prévoit 70 représentations annuelles payantes.

Pour l'année 2020, le Grand Théâtre de Provence avait programmé 77 représentations payantes au public d'Aix-en-Provence et du Territoire d'Aix. 29 ont pu être maintenues.

- **1<sup>er</sup> semestre 2020** / 39 représentations prévues, **24 levers de rideau** + 1 concert initialement dans la programmation offert aux soignants
- **2<sup>em</sup> semestre 2020** / 38 représentations prévues, **7 levers de rideau (dont 2 captations pures)** (+ 1 concert offert aux soignants + 4 concerts Nouveaux Horizons)

Tous les autres spectacles ont dû être annulés du fait de la pandémie.

Sur l'ensemble des 29 représentations en présence de public payant, **le taux de fréquentation** sur les spectacles réalisés est de **92.7%**.

Face aux incertitudes d'ouverture de salle, la décision fut prise en juin de déprogrammer les tous premiers concerts de septembre en les reportant plus tard dans la saison ou sur la saison 21/22. Finalement, seules 5 représentations de la programmation initiale furent réalisées en octobre (Preljocaj avec *Le Lac*), avec jauge réduite, distanciations sociales obligent. Ces 5 représentations ont fait 100% de fréquentation sur leurs jauges réduites.

Des concerts gratuits issus pour certains de la programmation artistique initiale (concerts aux soignants, captations, Nouveaux Horizons, ...) ont vu le jour pendant ce 2<sup>ème</sup> semestre (voir paragraphe suivant).

Concernant la programmation initiale, la musique classique aurait représentée 27%, en baisse par rapport à 2019 (39%) et à la saison type.

La danse et le jazz devaient être en revanche beaucoup plus présents que l'année précédente (35% et 10% contre 20% et 6% en 2019) ; le jazz reste conforme à la saison type, la danse est en augmentation.

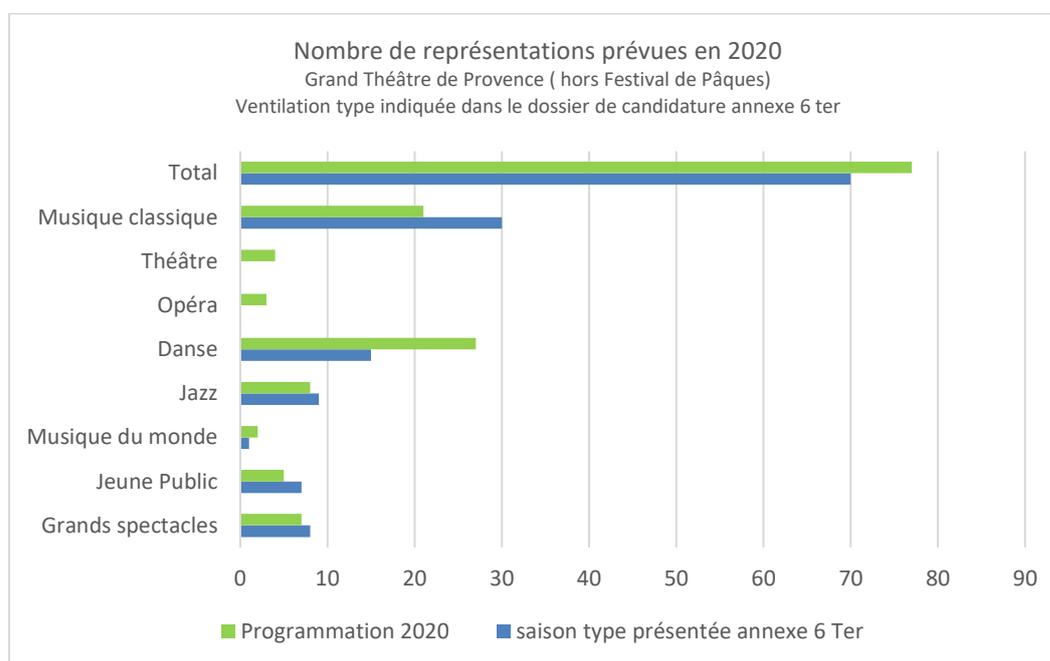
1 spectacle de musique du monde avec 2 représentations était prévu et a eu lieu en février (Kodo, tambours japonais)

Les 5 représentations pour Jeune Public (7 pour la saison type) devaient porter sur de la musique classique, sur de la danse et sur du cirque.

Il y aurait dû également avoir 7 représentations relevant de la catégorie Grands Spectacles (8 sur la saison type) pour 3 propositions artistiques différentes.

Depuis 2019, le théâtre a fait son apparition au GTP avec *Bajazet* et, en 2020, il était prévu 2 spectacles pour 4 représentations (*Le Bourgeois Gentilhomme* avec la compagnie Jérôme Deschamps et *Horror* de Jakop Ahlbom).

Cette année, le Grand Théâtre proposait également dans sa programmation 2 spectacles autour de l'opéra : *Pastoral for the Planet* avec La Fura dels Baus & Insula Orchestra et *Gala Carmen* avec le Cercle de l'Harmonie. Tout comme le théâtre, l'opéra ne figure pas sur la saison type.



### L'ANNEE 2020 EN QUELQUES CHIFFRES

51 propositions artistiques différentes  
 77 représentations payantes programmées, **29 réalisées**  
 2 concerts offerts aux soignants,  
 2 concerts captés et retransmis en direct  
 1 temps fort gratuit autour de la création contemporaine (4 concerts)  
  
*48 représentations annulées du fait de la Covid*  
**92,7 % de fréquentation sur les spectacles réalisés**

*CF annexe artistique pour une analyse plus détaillée*

- **Représentations gratuites données au ou depuis le GTP :**

En cette année exceptionnelle, les représentations offertes ont été plus nombreuses, en signe de solidarité et de partage en cette période très difficile pour tous, public comme artistes, malades comme soignants. C'était également le moyen pour nous de redonner confiance au public face à une frilosité ambiante de retourner en salle et de les rassurer quant aux conditions sanitaires appliquées dans notre salle.

### OPPA

Le mercredi 1er janvier, l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix (OPPA) a offert, selon la tradition, un concert aux aixois au GTP, véritable concert de Nouvel An., avec la valse à l'honneur.

## CONCERTS AUX SOIGNANTS

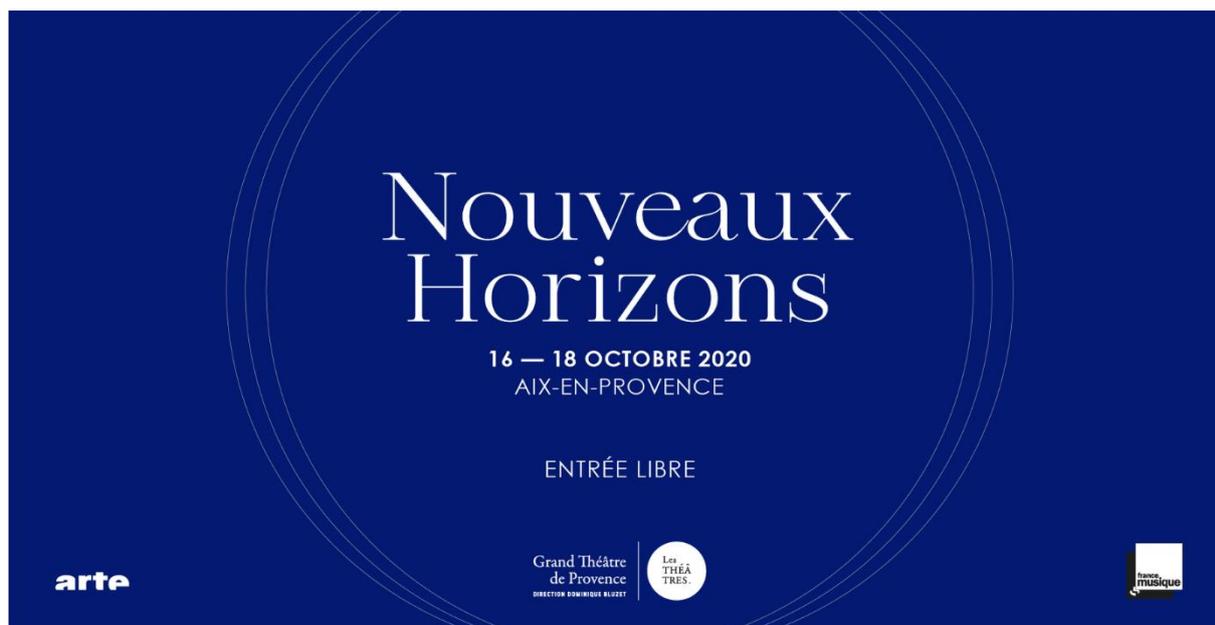
Deux concerts ont été offerts au GTP pour le personnel soignant : le 23 juillet par le Cercle de l'Harmonie accompagné de Claire-Marie Le Guay (concert initialement programmé le 4 mai en payant et ayant dû être annulé), et le 26 septembre autour de Renaud Capuçon, accompagné de 8 jeunes musiciens. Ce dernier concert a également été l'occasion d'inviter les généreux donateurs au fonds dédié de soutien aux artistes créé par ASSAMI et mis en place après l'arrêt subite de la saison en mars.

Ces concerts ont permis d'accueillir **1000 soignants du territoire** (CHIAP, APHM,...)

A noter qu'un premier concert offert aux soignants a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet en la cathédrale d'Embrun avec Renaud Capuçon, Gérard Caussé et Victor Julien-Laferrière (voir paragraphe Festival de Pâques).

Les 2 concerts de juillet ont été captés par France Télévision et celui d'Embrun retransmis également sur France Musique.

## NOUVEAUX HORIZONS



Cet événement musical totalement gratuit s'est pleinement inscrit dans la démarche militante et solidaire portée par le Grand Théâtre qui vise à soutenir les artistes en particulier durant cette crise exceptionnelle.

Ce nouveau projet, imaginé par Renaud Capuçon, Gérard Caussé et Dominique Bluzet, a vu le jour du 16 au 18 octobre 2020.

Trois jours musicaux le temps d'un week-end pour 5 concerts prévus au GTP (4 réalisés, 1 annulé pour cause de couvre-feu mais dont le programme a été réparti sur les 4 autres), avec 10 compositeurs (Benjamin Attahir, Elise Bertrand, Yves Chauris, Matteo Franceschini, Joan Magrané, Christian Mason, Aki Nakamura, Clara Olivares, Justina Repeckaite et Vito Zurag) et 17 interprètes (au violon : A. Egholm, R. Moreau, D. Petrlik et R. Capuçon, alto : V. Percevic, S. Mohamed et G. Caussé, violoncelle : C. Sypniewski, J. Hagen, contrebasse : R. Delgado, flûte : A. Vodovozova, clarinette : R. Sévère, harpe : M. Ravot, piano : G. Bellom, T. Fouchenneret, percussions : V. Serafinova et mezzo-soprano : A. Charvet).

Sur chaque concert, le programme proposait 2 créations mondiales et une œuvre classique plus grand public (*La Truite* de Schubert, *Le Carnaval des Animaux* de St Saëns, etc)

Ce projet a été financé par un mécénat individuel privé, via Assami.

**Plus de 1700 spectateurs ont assisté à ces concerts.**

Vendredi 16 octobre 20H30 : 596 personnes

Samedi 17 octobre 18H00 : environ 500 personnes

Dimanche 18 octobre 11H00 : 396 personnes

Dimanche 18 octobre 15H00 : environ 350 personnes

L'intégralité des concerts a été diffusée sur France Musique. Ils ont également été tous retransmis en direct sur Arte Concert, et seront disponibles pendant quatre mois sur leur plateforme.

A travers ces Nouveaux Horizons, Aix-en-Provence a ainsi pu être la capitale mondiale de la création mondiale musicale le temps d'un week-end.

## **CAPTATION**

Pour finir l'année, 2 concerts ont eu lieu sans public, mesures gouvernementales obligent : Le Cercle de l'Harmonie avec « Gala Carmen » le 15 décembre, et Café Zimmermann avec « Magnificat » le 19 décembre. Ces deux concerts ont été captés et retransmis en direct sur deux pages Facebook : « Grand Théâtre de Provence » et « Les Théâtres ». Le Cercle de l'Harmonie l'a également diffusé en direct sur son compte Facebook.

C'était, outre une main tendue vers les artistes, également le moyen que le GTP continue d'exister, puisse rayonner sur le territoire et plus largement grâce à la diffusion sur les réseaux sociaux et ne reste pas qu'un bâtiment aux portes désespérément fermées.

Ces captations ont été bien suivies et par davantage de spectateurs que la jauge autorisée en salle si nous avons pu accueillir du public (notamment 6 763 comptes uniques connectés plus de 3 secondes sur le gala Carmen – 400 ayant suivi l'intégralité du concert et des connexions depuis la France, les Pays-Bas, l'Espagne, le Canada, la Belgique, l'Allemagne et le Maroc).

Des **générales de spectacles** ont également eu lieu, sur invitations, notamment sur Preljocaj.

- **L'OPPA et ses tournées :**

Les onzièmes tournées de l'OPPA, produites par le GTP au cours de cette année 2020, ont été tourmentées. Si la tournée de l'hiver n'a pas subi les effets de l'épidémie, celle de l'été, en revanche, a dû s'adapter aux contraintes sanitaires.

Une série hivernale de 12 concerts a été ainsi organisée du 01 janvier au 03 février 2020 dans les communes du Territoire d'Aix, lancée pour la première fois par un concert gratuit du Nouvel An au Grand Théâtre, le 1<sup>er</sup> janvier à 17H. Cette tournée a mobilisé dans son ensemble 72 musiciens et le chef d'orchestre.

La tournée d'été initialement programmée portait sur 10 concerts gratuits dans 10 communes du 19 juin au 05 juillet 2020. Les contraintes sanitaires successives ont contraint le Grand Théâtre de Provence à proposer d'autres formats afin de préserver au mieux cette tournée musicale, sous une petite forme. 20 musiciens ont

ainsi été mobilisés sur la tournée d'été, qui initialement prévue en juin / juillet s'est finalement déroulée en juillet puis septembre.

Les équipes techniques, de production et de communication du Grand Théâtre d'Aix en Provence ont soutenu ces tournées, ainsi que les ressources humaines sur l'embauche de l'ensemble des artistes.

**Tournée Hiver 2020 – Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix**  
**Vienne for ever**  
**Strauss, Tchaïkovsky**  
**Rimski-Korsakov**

Dates	Lieux	Salle	Fréquentation	Capacité	%
01/01/2020	Aix-en-Provence	Grand Théâtre de Provence	1300	1378	96%
05/01/2020	Saint-Cannat	Gymnase	350	400	87%
11/01/2020	Fuveau	Gymnase Font d'Aurumy	800	800	100%
12/01/2020	Les Pennes-Mirabeau	Salle Tino Rossi	350	350	100%
17/01/2020	Pertuis	Gymnase Verdun Ouest	700	700	100%
18/01/2020	La Roque d'Anthéron	Gymnase Marcel Pagnol	350	500	70%
19/01/2020	Le Puy Sainte-Réparate	Gymnase	380	450	76%
24/01/2020	Cabriès	Complexe Maurice Martin	400	500	80%
25/01/2020	Simiane-Collongue	Centre Socio-Culturel	298	300	96%
26/01/2020	Jouques	Foyer Socio-Culturel	350	350	100%
01/02/2020	Peynier	Centre Socio-Culturel	120	150	80%
03/02/2020	Rousset	Salle Emilien Ventre	260	286	90%
<b>Total</b>	12 communes		<b>5658</b>	<b>6164</b>	90%

***Tournée Eté 2020 initialement prévue***  
***Hommage à Rimski-Korsakov / Shéhérazade – Capriccio espagnol***

Dates	Lieux	Salle
19/06/2020	Mimet	Château Bas
20/06/2020	Saint Estève Janson	Théâtre de verdure
21/06/2020	Vauvenargues	Théâtre de verdure
23/06/2020	Bouc-Bel-Air	Théâtre de verdure
26/06/2020	Venelles	Parc des sports Maurice Daugé
27/06/2020	Gréasque	Théâtre de verdure
28/06/2020	Le Tholonet	Parc du Château
01/07/2020	Rognes	Carrière de Rognes
04/07/2020	Peyrolles-en-Provence	Cour du Château
05/07/2020	Coudoux	Château de Garidel
<b>Total</b>	10 communes	

### Tournée Été 2020 réalisée :

- 13 avril 2020 : annonce du gouvernement que les grands festivals et événements avec un public nombreux, même en plein air, ne pourraient se tenir au moins, jusqu'à mi-juillet.
- A partir du 14 avril 2020, les communes concernées ont commencé à annuler : Bouc-Bel-Air, Le Tholonet, Coudoux...
- 22 avril 2020, courrier adressé aux maires proposant un report en septembre
- Au vu des contraintes techniques et du fait que certains concerts s'inscrivaient dans le cadre de festivals, 8 communes ont dû refuser cette proposition, 2 communes ont accepté (Vauvenargues et Saint-Estève Janson)
- Choix de faire des mini-concerts en juillet et en septembre (réunion avec la Ville le 9 juin 2020)
- Juillet : 9 concerts de 30 mn gratuits en centre-ville d'Aix (9,10 et 11 juillet 2020)
- Septembre : 8 concerts de 30 mn gratuits (5,6,18,19 et 20 septembre 2020)
- Les concerts des 18, 19 et 20 septembre 2020 ont finalement dû être annulés (arrêté préfectoral paru le 15 septembre



JUILLET 2020			Tournée de mini-concerts, adaptée aux contraintes sanitaires
OPPA - Aix Place St-Honoré concert de 30 mn	jeudi 9 juillet 2020	18h30	
OPPA - Aix Place Richelme concert de 30 mn		19h30	
OPPA - Aix Parvis Eglise des Oblats concert de 30 mn		20h30	
OPPA - Aix Place Saint-Honoré concert de 30 mn	vendredi 10 juillet 2020	18h30	
OPPA - Aix Place Richelme concert de 30 mn		19h30	
OPPA - Aix Place du Poët concert de 30 mn		20h30	
OPPA - Aix Place des Chapeliers concert de 30 mn	samedi 11 juillet 2020	18h30	
OPPA - Aix Place Verdun concert de 30 mn		19h30	
OPPA - Aix Place du Poët concert de 30 mn		20h30	
SEPTEMBRE 2020			
OPPA - Saint-Estève Janson concert de 30 mn	samedi 5 septembre 2020	18h30	
OPPA - Saint-Estève Janson concert de 30 mn		19h30	
OPPA - Fuveau concert de 30 mn	dimanche 6 septembre 2020	17h00	
OPPA - Aix - Hôtel Boyer d'Eguilles concert de 30 mn	vendredi 18 septembre 2020	12h00	
OPPA - Fuveau concert de 30 mn		17h00	
OPPA - Vauvenargues concert de 30 minutes - annulé par le maire	samedi 19 septembre 2020	11h00	
OPPA - GTP - Journées du Patrimoine - concert de 30 mn	samedi 19 septembre 2020	15h45	
OPPA - Place Musée Granet - Journée du Patrimoine - concert de 30 mn	dimanche 20 septembre 2020	12h00	
			<b>annulés cf. <u>arrêté préfectoral du 15 sept 2020</u></b>

Les concerts annulés de septembre ont toutefois été déclarés et payés en activité partielle ; 24 musiciens ont ainsi bénéficié du chômage partiel avec maintien du complément de salaire, pour 46 cachets au total.

## B – Le Festival de Pâques 2020

### 1. Présentation générale :

Cette huitième édition, qui aurait dû se tenir du 4 au 19 avril 2020, a dû être entièrement annulée, conséquence directe de l'épidémie de Covid-19 et au confinement total mis en place 3 semaines seulement avant le concert inaugural.

Cette édition malheureusement annulée aurait dû porter sur :

- 29 concerts organisés dans différents lieux aixois étaient prévus (édition la plus dense avec 1 concert de plus qu'en 2019) : 27 concerts payants et 2 concerts offerts aux aixois/associations
- 965 artistes de renommée internationale devaient être accueillis
- 2 premières mondiales
- Un nouvel élan social et solidaire avait été trouvé à travers un volet territorial développé grâce au soutien de la Région et la tenue de 6 concerts délocalisés (d'Embrun à la Valette du Var, Avignon...), dans une volonté de faire rayonner le Festival et Aix-en-Provence en dehors de son périmètre naturel
- Et toujours le volet « Festival pour tous », programmation accessible à tous, familles, jeunes, habitants ou associations.

Cette édition avait prévu de faire honneur, entre autres, à Beethoven, pour commémorer la 250<sup>ième</sup> année de sa naissance.

Les grandes lignes artistiques de la programmation prévue :

- Renaud Capuçon, Bertrand Chamayou, Anne-Sofie Mutter, Béatrice Rana, Isabelle Faust, le Quatuor Ebene, Philippe Jaroussky, Martha Argerich et plus encore
- Premières mondiales de Jorg Widmann et du compositeur Nicolas Bacri (commande du Festival de Pâques)
- Repère annuel dans la programmation que la Passion de JS Bach, cette édition aurait dû faire résonner celle de Saint Jean avec Les Musiciens du Louvre et Marc Minkowski
- Des orchestres et des chefs de renommée mondiale tels que l'Orchestre Philharmonique de Londres et Vladimir Jurowski, ainsi que l'Orchestre du Mariinsky et Valery Gergiev
- Concerts et masterclasses gratuits dans les écoles et dans la rue
- Génération@Aix, véritable coup de projecteur sur 3 jeunes en résidence à Aix auprès d'un musicien confirmé, pour un concert sous le signe de la transmission.

Nouveauté : le festival avait prévu cette année de sortir de l'enceinte aixoise pour couvrir plusieurs départements de la région : 6 concerts délocalisés étaient prévus.

<b>Festival de Pâques - Concerts payants prévus - Edition 2020</b>			
<b>Concert</b>	<b>Lieu</b>	<b>Nb représ.</b>	<b>Total jauge</b>
Renaud Capuçon, Alain Altinoglu	Grand Théâtre de Provence	1	1 269
Philippe Jaroussky	Grand Théâtre de Provence	1	1 327
René Jacobs	Grand Théâtre de Provence	1	1 050
Le Cercle de l'Harmonie	Grand Théâtre de Provence	1	1 175
Valery Gergiev, Denis Matsuev	Grand Théâtre de Provence	1	1 302
Bach, passion selon Saint Jean	Grand Théâtre de Provence	1	1 327
Martha Argerich, Renaud Capuçon	Grand Théâtre de Provence	1	1 297
Anne-Sophie Mutter & Friends	Grand Théâtre de Provence	1	1 336
V.Jurowski & London Philharmonic Orchestra	Grand Théâtre de Provence	1	1 285
Chaplin, le Kid	Grand Théâtre de Provence	1	1 276
Monteverdi, sacré et profane	Grand Théâtre de Provence	1	1 304
Le sacre du printemps	Grand Théâtre de Provence	1	1 293
Juan Diego Florez, Lissette Oropesa	Grand Théâtre de Provence	1	1 283
Carte Blanche à Renaud Capuçon	Grand Théâtre de Provence	1	1 321
Célimène Daudet	Conservatoire Darius Milhaud	1	500
Philharmonix	Conservatoire Darius Milhaud	1	477
Portrait Nicolas Bacri	Conservatoire Darius Milhaud	1	498
Sirba Octet	Conservatoire Darius Milhaud	1	482
Renaud Capuçon, Bertrand Chamayou	Conservatoire Darius Milhaud	1	495
Denis Kozhukhin	Conservatoire Darius Milhaud	1	500
Diana Tishchenko	Conservatoire Darius Milhaud	1	497
Bach, suites pour violoncelles	Eglise du Saint Esprit	1	
Quatuor ébène	Théâtre du Jeu de Paume	1	454
Génération @ Aix	Théâtre du Jeu de Paume	1	472
Brahms & Fauré	Théâtre du Jeu de Paume	1	473
Le Tour du Monde en 16 cordes	Théâtre du Jeu de Paume	1	475
Beethoven, sonates pour violoncelles	Théâtre du Jeu de Paume	1	472
<b>Total Festival de Pâques 2020</b>		<b>27</b>	<b>23 640</b>

Suite à l'annulation :

- Certains concerts se sont reportés sur le FDP21 : Sirba Octet, Chaplin le Kid avec l'orchestre d'Avignon, la reprogrammation de l'ensemble Les Siècles
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, le concert de musique de chambre offert aux soignants à la cathédrale d'Embrun a été effectué sous l'égide du Festival de Pâques. En effet, un concert de musique de chambre était prévu le dimanche 5 avril 2020 en cette même cathédrale.
- Des indemnités sous le dispositif de chômage partiel ont été versées à l'ensemble des artistes engagés.

## 2. Etude du public :

Au 12 mars (veille du discours d'annonce de fermeture des ERP par le Premier Ministre), nous étions sur un taux de remplissage aussi dynamique que les dernières éditions, et davantage de places vendues en valeur absolue (16 805).

Edition	jauge	nb places	recettes	% freq	S+22
2017	20480	13666	732 988 €	66,7%	08-mars
2018	20844	13971	734 070 €	67%	13-mars
2019	24 412	16 419	931 420 €	67,3%	26-mars
2020	25018	16 805	923 875 €	67%	12-mars

Il a fallu gérer en quelques jours, sans visibilité et avec des annonces gouvernementales partielles et décrets peu précis :

- L'annulation de la venue des 965 artistes programmés durant cette quinzaine festivalière auprès des hôteliers du territoire et des prestataires de transport (bus et taxis), restauration (traiteurs), matériel (instruments et scénique / évènementiel)
- La mise en place du chômage partiel pour la soixantaine d'artistes engagés en direct
- Les indemnités d'annulation versées, ou possibilité de report
- Le remboursement des places de concerts achetées, avec la mise en place d'un fonds dédié de soutien aux artistes

Le CIC a maintenu son soutien à hauteur de l'ensemble des frais engagés.

### Médiation

« Un Festival pour Tous », regroupant les actions de médiation, aurait dû poursuivre au cours de cette édition son développement et sa volonté d'intensifier le lien avec les aixois et d'aller toujours davantage vers les publics.

Pas de spectateurs pour cette édition 2020 car tout a été annulé (5 400 spectateurs en 2019, 3 360 en 2018).

Les actions prévues :

- 1 grand concert offert aux Aixois en la Cathédrale St Sauveur le dimanche de Pâques
- 1 « Maestro, c'est vous ! » place du Poët
- 6 concerts en région, dont 1 à la cathédrale d'Embrun
- 3 concerts en ville (place Saint-Honoré, place Verdun, place Richelme)
- 4 Master classes au Conservatoire avec pour maîtres : Ophélie Gaillard (violoncelle), Noah Bendix (violon), Michel Dalberto (piano) et Lucienne Renaudin Vary (trompette).
- 1 parcours pédagogique avec Célimène Daudet dans une école aixoise
- 1 concert aux associations avec Lucienne Renaudin Vary et Thomas Leleu, au conservatoire Darius Milhaud
- 2 concerts en maison de soins palliatifs (La Maison de Gardanne)

**Les actions réalisées :**

- Le parcours pédagogique mené avec une école primaire (Sextius) avait été initié dès janvier avec la pianiste Célimène Daudet, en prévision de la participation des enfants au concert América !

Deux interventions en studio avec une classe de l'école primaire Sextius ont eu lieu mais les dernières interventions ont dû être annulées.

- Le concert à la cathédrale d'Embrun initialement programmé le 4 avril a eu lieu, transformé en concert aux soignants le 1<sup>er</sup> juillet.

### 3. Rayonnement médiatique et couverture presse :

Sur la couverture presse :

Aux vues de la crise sanitaire traversée depuis mars 2020, le bilan presse du Festival de Pâques présenté ci-dessous porte sur la couverture médiatique d'octobre 2019 à mars 2020, puisque le Festival de Pâques 2020 a été officiellement annulé le 13 mars 2020.

Renforcement de nos actions de communication avec nos 3 médias partenaires :

**Radio Classique**, Journée spéciale Festival de Pâques (mars 2020)

**Le Figaro**, supplément 4 pages dans le Figaroscope (parution janv 2020)

**La Provence**, supplément de 4 pages (annulé)

Prise de parole nationale et internationale (encartage en Allemagne, Angleterre, Suisse, Pays-Bas) avec la collaboration avec une attachée de presse spécialisée au Royaume-Uni.

Plus de **100 coupures** de presse annonce du Festival..

Une dizaine d'interviews radio / TV nationale.

Annulation d'une soixante d'invitations presse dont une dizaine de journalistes internationaux.

Autour de l'annulation du Festival de Pâques :

- Newsletters : envoi de 4 newsletters pendant la période du confinement à l'ensemble du fichier client
- Site Internet : information publiée sur le site internet du Festival de Pâques avec un rendez-vous pour la nouvelle édition 21.
- **Facebook : mise en place du #festivalalamaison #prenezsoindevous, vidéos d'artistes programmés à l'attention du public du FDP**, partage de vidéos, photos archives ou actualités des artistes prévus à la programmation

**Plus de 350 000 vues sur les vidéos de Pâques 2020, uniquement sur Facebook**





about blank

**La Provence**

Pays : France  
Périodicité : Quotidien  
CoD : 124590

Date : 13 octobre 2019  
Journaliste : O.B.

Page 24

## Le Festival de Pâques en majesté

Au programme de la prochaine et 8<sup>e</sup> édition, qui aura lieu du 4 au 19 avril, une foule de stars et de jeunes talents

**C**haque année, ses motifs et sa sensibilité l'a été : le festival de Pâques reste une aventure artistique sur le territoire provençal. Bernard Capçon, directeur artistique, et Dominique Biazet, directeur exécutif, en ont présidé la prochaine et 8<sup>e</sup> édition, à Faurès, entre les murs de l'imposant Hôtel National des Invalides. "C'est étrange de dire ça, car on ne peut pas rêver", a ainsi plaisanté Bernard Capçon, soulignant par ailleurs la pérennité de cette manifestation née en 2013, alors que la culture était au centre de tout grâce à M2013, la Capitale européenne qui la célébrait.

René de Chazay, le soutien financier du CN, et l'engagement d'une programmation qui mélange prouesse et talent

l'ont émergés. Cet acte aux artistes s'explique aussi par le carnet d'adresses de Bernard Capçon qui fait un lien d'amitié avec ses confrères marseillais, français et étrangers. Bézout, l'édition 2021 sera pratiquement bouclée, celle de 2022 déjà esquisser. "Bernard, c'est un chef de bande", a lancé Dominique Biazet devant la presse et les partenaires.

Un chef de bande qui fédère donc les plus grands artistes du temps fort ainsi qu'au sein, cette année, du 4 au 19 avril 2020. Pour à la fois accueillir les festivaliers et leur dire "à bientôt", Bernard Capçon donnera le concert d'ouverture avec l'Orchestre symphonique de la Marseillaise de Bruxelles, dirigé par Alain Altinoglu, éprouvé notamment le mois dernier au Conservatoire pour l'édition de Tchaïkovski à avril au GTP. La fincise sera lancée le dimanche 13 avril 17h au GTP avec une carte blanche

"Bernard, c'est un chef de bande".

DOMINIQUE BIAZET

#### 4. Retombées économiques :

Il est à noter que de nombreux partenaires du territoire ont été directement affectés par cette annulation, qui n'a été que les prémices d'une année 2020 catastrophique en termes d'hôtellerie et de restauration notamment.

### C - Résidences d'artistes

Le GTP a accompagné en 2020 trois formations musicales, qu'elles soient de rayonnement régional ou d'envergure nationale.

Ces 3 résidences ont malheureusement toutes été impactées par la crise sanitaire et l'interdiction d'ouverture des salles ou de rassemblement sur la voie publique, puis de présence de public en salle.

- L'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix

Phalange régionale dynamique, cette formation historiquement entièrement financée par la Ville d'Aix et constituée de musiciens des Bouches du Rhône pour l'essentiel (professeurs de musique, enseignants aux conservatoires d'Aix et Marseille, musiciens intermittents du territoire, etc.) est l'emblème d'une culture partagée par plus de 400 000 habitants.

L'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix offre le grand répertoire classique à un large public en allant dans les villes et villages du territoire aixois avec deux tournées annuelles de concerts gratuits et ouverts à tous. La tournée d'hiver a pu se dérouler normalement, celle d'été a dû être adaptée.

- Café Zimmermann

En résidence au GTP depuis son ouverture, Café Zimmermann bénéficie d'un studio de répétition toute l'année dédié à la claveciniste, ainsi que d'autres espaces lorsque la formation s'agrandit et pendant les temps de production de leurs nouveaux programmes. Cette résidence est rendue possible par le soutien de la DRAC PACA.

Sous la conduite de la claveciniste Céline Frisch et du violoniste Pablo Valetti, l'ensemble réunit des solistes qui s'attachent à faire vivre le répertoire baroque auprès des publics les plus variés.

Le Grand Théâtre de Provence avait programmé 2 concerts en décembre 2020 de Café Zimmermann, dont une représentation scolaire. Cette dernière a été annulée, mais le concert « Magnificat » a été maintenu sans public et capté par nos équipes au conservatoire Darius Milhaud le 22 décembre 2020 pour une diffusion sur nos réseaux sociaux.

- Le Cercle de L'Harmonie

Le Grand Théâtre de Provence accueille depuis la saison 18/19 en résidence triennale le Cercle de l'Harmonie, sous la baguette de son chef emblématique Jérémie Rhorer, autour de 2 concerts au minimum par an.

Leur résidence, bénéficiant d'un soutien de la Région Sud PACA et de la DRACA PACA, développe un travail de médiation auprès de publics spécifiques.

Les musiciens du Cercle de l'Harmonie ont été formés dans les plus grands conservatoires dédiés à la pratique sur instruments d'époque. Réunis par la certitude que l'utilisation des instruments pour lesquels les compositeurs ont écrit et pensé leurs œuvres permettra de retrouver l'authenticité et l'esprit de celles-ci, Jérémie Rhorer et ses musiciens défendent l'intime relation entre le texte et la texture musicale. Outre les plus grands chefs-d'œuvre de Mozart et Haydn, le Cercle de l'Harmonie se met au service du répertoire français et plus particulièrement d'une période charnière qui s'étend du milieu du XVIIIème siècle au milieu du XIXème siècle, de Gluck à Wagner en passant par Berlioz.

5 concerts, dont 2 scolaires, étaient programmés au Grand Théâtre en 2020. Les 2 scolaires ont été annulés, mais le concert programmé au 1<sup>er</sup> semestre (mai) a été transformé en concert pour les soignants le 23 juillet. Sur le 2<sup>ème</sup> semestre, un concert a été annulé, mais le concert « Gala Carmen » du 15 décembre a été maintenu et capté par une société de production marseillaise. Il a été retransmis en direct sur les 2 pages Facebook « Les Théâtres » et « Grand Théâtre de Provence ».

Pour permettre d'avoir un chœur au plateau, le Grand Théâtre a embauché des chanteurs professionnels. Il ne nous était en effet plus possible d'accueillir les élèves de la classe de Chœur du Conservatoire d'Aix, non professionnels donc non autorisés à pratiquer le chant en période de crise sanitaire.

### Artistes du territoire associés

- Afin d'accompagner au mieux le **CCN** pour la dernière création d'Angelin Preljocaj, plusieurs périodes de disponibilité du plateau leur ont été attribuées, afin de leur permettre de créer leur

dernière production Le Lac des Cygnes dans les meilleures conditions, avec également l'organisation de générale aixoise.

- Le plateau et le studio big one ont été mis à disposition de Josette Baïz lors du confinement de novembre afin qu'elle puisse poursuivre la résidence de création de Baobabs et qu'elle puisse inviter des programmeurs et diffuseurs à assister au spectacle finalisé. Une captation a ainsi également pu être réalisée en fin de résidence et permettre à la Compagnie Grenade de présenter son travail.

## **D – Tutelles et Ressources**

### **Montant des subventions reçues en 2020**

La subvention d'exploitation s'est élevée à 5.933 880 €, selon l'évolution de l'indice de réévaluation prévu à par la DSP.

A noter que cette subvention d'exploitation, considérée comme une subvention forfaitaire d'exploitation, n'est pas soumise à TVA. Le Délégué s'acquitte en revanche de la taxe sur les salaires.

Par ailleurs, l'aide spécifique de la Direction des Affaires Culturelles de la Région PACA pour soutenir la résidence du Café Zimmermann a été reconduite à hauteur de 29.520 € ttc. La DRAC a également soutenu pour sa deuxième année la résidence du Cercle de l'Harmonie pour un montant de 75.000 € ttc.

En complément de l'aide à la diffusion d'un montant de 100 000 € qui est attribuée depuis plusieurs années par le Conseil Régional PACA, celui-ci a également souhaité reconduire son soutien à l'accueil de la résidence du Cercle de l'Harmonie en 2020 à hauteur de 90 000€ TTC.

Le total des subventions HT votées et comptabilisées par MIRABEAU en 2020 s'élève à 6 724 310 € :

- Ville d'Aix en Provence : 5 933 880 €
- DRAC PACA : 104 520 € TTC soit 102 370€ HT
- Région PACA : 190 000 € TTC soit 188 149 € HT moins 60 910€ HT utilisés en 2019 pour la résidence 2019/20 du Cercle de l'Harmonie
- Aides Covid (traitées comptablement comme des subventions) : 560 821€ HT

## **E – Relations Publiques**

### **Des rendez-vous culturels ouverts à tous :**

Depuis son ouverture, le GTP s'applique à proposer de nombreuses actions annexes à la programmation, aussi bien auprès du grand public que du public scolaire ou du public empêché (salons de musique, rencontres, ateliers, visites guidées...).

En cette année où l'accueil du public était incompatible avec les normes sanitaires en vigueur, ces rendez-vous ont malheureusement dû s'arrêter assez tôt dans la saison mais certaines belles opérations ont toutefois pu avoir lieu :

Des générales de spectacle : sur *Blanche-Neige* de Preljocaj, *Pastoral for the Planet* d'Insula Orchestra, *Le Lac des Cygnes* de Preljocaj

Une générale de *Baobabs* de Josette Baiz réservée aux professionnels exclusivement a été mise en place pendant le 2<sup>e</sup> confinement (11 novembre).

Des visites du théâtre : les Indus'3 days, une visite avec les membres du CCI .

Annulées : les journées du patrimoine

Les Jeudis du Teddy Bar : un concept jazz +restaurant au Teddy Bar 1 jeudi par mois, mais seuls 2 ont pu être organisés en février et en mars.

Des masterclasses : celle d'Andy Emler au conservatoire a eu lieu en mars, mais celle de Jérémy Rhorer, prévue en mai, a été annulée.

## F – Actions médiations

L'année 2020 est également chaotique pour la médiation.

Etaient prévus :

3 parcours découverte du théâtre et de ses métiers :

- Parcours Protection judiciaire de la jeunesse : 3 prévus, aucun réalisé
- Parcours Addictologie : 5 prévus, 1 réalisé au centre Montperrin
- Parcours Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation : 2 prévus, 1 réalisé à moitié puis arrêté à la Maison d'Arrêt de Luyes

Des concerts hors les murs auprès des publics empêchés ou très jeunes publics :

- Au centre de soins palliatifs La Maison à Gardanne : annulé
- Aux centres hospitaliers d'Aix-en-Provence et à la Timone : annulé
- A l'hôpital psychiatrique Montperrin à Aix-en-Provence : annulé
- Au centre de gérontologie de Saint Thomas de Villeneuve, à Aix-en-Provence : annulé

Ces concerts devaient être donnés par le Cercle de L'Harmonie et Café Zimmermann.

Un temps fort pour Noël était également prévu autour du *Messie* de Haendel.

**En 2020, ont pu être réalisés :**

- 1 parcours social addictologie au centre de Montperrin
- 1 concert Terrasses en Fête à Aix en juillet, 1 mini concert pédagogique à la crèche Vendôme d'Aix par le Cercle de l'Harmonie en décembre, sans compter les 12 concerts OPPA en petite formation en centre-ville d'Aix et dans 2 communes du territoire d'Aix.
- 2 concerts pour les soignants au GTP
- 1 temps fort gratuit avec 4 concerts dédiés à la création musicale contemporaine (Nouveaux Horizons)

Le reste des actions a été annulé ou interrompu.

## G- Locations de salles

8 locations réalisées en 2020 pour un chiffre d'affaires de 67 018 € HT, 4 164 personnes accueillies.

TechniAtome = 19 370 €  
AXA = 17 973 €  
Mairie Aix vœux protocolaires = 2 395 €  
Sud Concert = 13 040 €  
SMC = 6 921 €  
Mairie Aix Les Ecrivains du Sud = 2 489 €  
Grand public/ VYV = 4 830 €

13 locations annulées en 2020 pour un Chiffre d'Affaires de 273 626 €, 18 328 personnes attendues :

Rotary = 10 995 €  
Lotus Sacré – Shen Yun = 108 168 €  
Gala de danse Lignes et Espaces = 11 570 €  
Concours International de danse = 17 910 €  
Cercle des économistes = 1 585.5 €  
La Roque Sokolov = 10 600 €  
Crédit Agricole Conférence = 19 435 €  
GRECA conférence = 17 370 €  
Tatoo Cezanne = 31 460 €  
FDJ dîner = 3 987 €  
ITER soirée gala = 19 095 €  
CEPAC = 10 921 €  
Tournée départementale = 10 530 €

## H- Analyse de la qualité du service et du respect des objectifs

La qualité du service et du respect de ses objectifs s'analyse au travers des 4 indicateurs suivants, prévus par les termes de la convention d'exploitation du Grand Théâtre de Provence :

### **1) Intégration de formations de renommée internationale**

Cette programmation 2020 affichait encore et toujours son ambition d'excellence, avec des artistes de notoriété mondiale, fidèles pour certains au Grand Théâtre de Provence mais également des artistes accueillis pour la première fois dans le cadre de la saison artistique.

Ainsi, le GTP devait proposer aux publics :

- Des interprètes de renommée internationale : Gautier Capuçon, Yuja Wang, David Fray, Anoushka Shankar, Martha Argerich, Mischa Maisky, Barbara Hannigan, Claire-Marie Le Guay...
- De grands ensembles : l'Orchestre National de Lyon, l'Orchestre Philharmonique de Radio France, le Taïwan Philharmonic Orchestra, le Wiener Concert-Verein, l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, Insula Orchestra, Australian Chamber Orchestra, l'Orchestre Philharmonique de

Saint-Pétersbourg..., sans oublier nos prestigieux orchestres et ensembles en résidence et notamment le Cercle de l'Harmonie et Café Zimmermann.

- Des compagnies de danse internationale avec *Casse-noisettes* par le Yacobson Ballet, 2 spectacles de Preljocaj avec *Blanche-Neige* et *Le Lac des Cygnes*, le Malandain Ballet Biarritz, le Navdhara India Dance Theatre, Batsheva Dance Company sans oublier Josette Baiz et son groupe Grenade.
- De grands noms du jazz et de la chanson française : Anouar Brahem, Alain Chamfort, Barbara Hendricks...
- Un spectacle de musique du monde avec Kodo *Legacy*.
- Des spectacles grand public avec le cirque du Vietnam, Etienne Saglio avec *Le Bruit des Loups*, Phare Circus avec *L'or Blanc*.
- Des spectacles jeune public : *Casse-noisette* scolaire, *L'or Blanc* scolaire, 2 concerts du Cercle de l'Harmonie et 1 de Café Zimmermann.

Le contexte sanitaire lié à la COVID-19 a complexifié les tournées internationales, contraignant certains producteurs à les annuler dès les premiers signes de durcissement des voyages internationaux et la mise en place de quarantaine, mais nous avons toutefois pu accueillir au premier trimestre les Russes du Yacobson Ballet et les Japonais de Kodo.

## 2) Réalité d'ouverture aux propositions des acteurs culturels locaux

Cette saison avait toutefois veillé à conserver une place de choix pour les acteurs culturels du tissu local voire régional.

### Musique

- **L'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix.**

Le Grand Théâtre de Provence a produit les tournées d'hiver et d'été (adaptée au contexte sanitaire) de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix, avec 1 concert gratuit le 1<sup>er</sup> janvier au Grand Théâtre.

- **Le Cercle de l'Harmonie**

En résidence au Grand Théâtre, le Cercle de l'Harmonie devait se produire 5 fois au Grand Théâtre, dont 2 représentations scolaires et 1 opéra *Carmen*.

- **Café Zimmermann**

Également en résidence au Grand Théâtre, Café Zimmermann devait se produire 2 fois au Grand Théâtre, dont 1 représentation scolaire.

- **La classe de chœur du Conservatoire Darius Milhaud,**

Cette classe de 35 élèves, dirigé par le chef de chœur Jérôme Cottenceau, devait notamment participer au gala *Carmen* en fin d'année, avec le Cercle de l'Harmonie.

## Danse

- Le Ballet Preljocaj : 4 représentations du spectacle *Blanche-Neige*, 7 représentations de sa dernière création *Le Lac des Cygnes*.
- Josette Baïz et son groupe d'enfants Grenade : 2 représentations de son spectacle *Baobabs* étaient programmées.

## Mise à disposition d'espaces de répétition

Lorsque le calendrier d'occupation le permet, une attention particulière est portée sur la mise à disposition à titre gracieux ou avec uniquement refacturation des frais de ménage et de gardiennage des studios afin d'accompagner au plus près les artistes du territoire dans leur processus de création, en leur offrant des conditions optimales.

Cette année, ont été notamment accueillis :

- L'OPPA junior (auditions) le 1<sup>er</sup> février 2020
- Le Quatuor Béla du 10 au 12 mars 2020
- La Tête dans les nuages, du 19 au 30 octobre 2020

Le Festival d'Art Lyrique, également pour la mise à disposition régulière de studios tout au long de l'année, lorsque les conditions sanitaires l'ont permis.

## **3) Résultats en termes d'accès au plus large public, notamment du jeune public du Territoire d'Aix**

Le succès accru de la formule Tribu témoigne de l'engouement pour l'ouverture des propositions artistiques du GTP au public familial ou jeune.

Les activités de médiation culturelle et d'activités pédagogiques continuent de s'affirmer comme partie intégrante de l'activité du Grand Théâtre de Provence. Ces activités s'adressent non seulement aux publics non traditionnels, dits « empêchés », mais aussi au public amateur et familial grâce à des projets de grande envergure.

En termes de diversité d'accès à tous les publics, nous avons déjà pu souligner la large part faite aux jeunes spectateurs et au public familial dans notre politique tarifaire et dans notre programmation en générale.

- La Formule Tribu dédiée à la famille,
- Des affiches dédiées, déclinaison de l'identité graphique de la campagne d'abonnement 20/21
- L'identification toujours plus mise en avant des spectacles labellisés *Tribu* dans la brochure de saison
- La poursuite du travail vers les universités, les enseignants tous niveau scolaire confondus,
- La poursuite de l'opération « carte 18-30 ans »,
- Des actions significatives de communication et de médiation.

➤ **Les parcours scolaires :**

**Les représentations scolaires :**

5 représentations scolaires étaient planifiées en 2020 : de la danse avec *Casse-Noisette*, 2 de musique classique avec *Le Cercle de l'Harmonie*, du cirque avec *l'Or Blanc*, et de la musique baroque avec *Café Zimmermann*.

Sur ces 5 représentations, 1 seule a pu avoir lieu : Casse-Noisette en février.

**1 parcours musique baroque**

Le parcours baroque de Café Zimmermann en décembre a pu être maintenu avec 3 classes de primaire : école Roumanille Joseph, école Paul Arène, école Célony.

Des visites du bâtiment ont eu lieu pour les scolaires avant le premier confinement : 5 visites de janvier à mars pour 150 élèves de primaire et secondaire.

Que cela soit dans le cadre du temps scolaire ou hors du cadre scolaire, un véritable travail d'accompagnement pédagogique est réalisé au sein du GTP, avec la rédaction et l'envoi systématique des dossiers pédagogiques aux enseignants afin de préparer les élèves à leur venue au spectacle.

➤ **Les publics différents :**

Les équipes du GTP poursuivent un important travail d'ouverture à l'attention des publics empêchés et des publics non traditionnels. Réalisé aussi bien dans la Ville d'Aix en Provence que dans les communes environnantes, ce travail permet à des centaines de personnes de venir dans ce lieu qu'ils ne pensent pas nécessairement leur être destiné.

Pour accompagner ces nouveaux publics au spectacle, une série d'actions de médiation est réalisée avec les associations relais du territoire.

Ces dispositifs sont accompagnés par ASSAMI, l'association des amis et mécènes du spectacle vivant sur le territoire Aix-Marseille, qui a pour vocation de développer l'accès au spectacle vivant au plus grand nombre et de permettre par cette démarche de renforcer le lien social sur le territoire.

Le Grand Théâtre de Provence emmène ainsi régulièrement jouer les artistes programmés dans différentes structures du Territoire d'Aix :

- Les centres hospitaliers d'Aix-Pertuis, l'hôpital Montperrin
- La Maison, centre de soin palliatif à Gardanne,
- La Chapelle Notre Dame de la Consolation
- Le centre de détention de Salon-de-Provence
- Le centre de Gériatrie Saint Thomas de Villeneuve

Ainsi, depuis fin 2016, des concerts sont régulièrement retransmis en direct depuis le Grand Théâtre de Provence, en accord avec les artistes, vers La Maison de Gardanne, centre de soins palliatifs dans le cadre du projet HEKO, afin que les patients, leurs proches et le personnel soignant puissent partager ces moments de communion et d'apaisement que procure la musique.

Depuis 2019 le dispositif a pu être étendu à l'unité d'addictologie de l'Hôpital de Montperrin et le C.H.I de l'Hôpital de Pertuis.

En 2020, il y a eu 6 retransmissions en direct grâce au projet HEKO.

#### 4) Activités de production développées par le Grand Théâtre

Toutes n'ont pas pu être menées à terme, ou ont été modifiées voire imaginées pour faire face à la situation.

- **La production des tournées HIVER et ETE de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix**  
La tournée d'hiver a été faite normalement, celle de l'été a dû s'adapter au contexte sanitaire.
- **La production du « Festival de Pâques »**  
Programmé en pleine période de premier confinement, l'édition 2020 du Festival a été annulée.
- **La production « SW » (37 K€ au début du projet)**  
Le Grand Théâtre de Provence a décidé en 2017 d'être producteur délégué d'un projet européen musical ambitieux, dont les orchestres et structures suivants sont coproducteurs : l'Orchestre Philharmonique de Radio France, l'Orchestre National de Lille, l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, l'Orchestre National de Barcelone et de Catalogne et le Grec Festival de Barcelona.  
Autour des écrits de Simone Weil, Roland Auzet a créé une œuvre musicale pour un orchestre de 80 musiciens et musique électronique, qui converse avec une comédienne, dans une scénographie reliant par une passerelle le public et la scène, décor conçu par l'architecte Paul Andreu.  
Une version pour orchestre de chambre (18 musiciens environ) est en cours de composition.  
En tout début d'année 2018, il a été décidé que cette production était reportée à la saison 19/20 puis 21/22, la comédienne Kristin Scott Thomas initialement pressentie n'étant plus disponible, c'est avec Sandrine Bonnaire que nous aurons l'honneur de défendre cette production.
- **La production de « Nouveaux Horizons »**  
Imaginé comme une main tendue vers la création musicale et les jeunes artistes en plein cœur de la crise sanitaire, ce temps fort a permis d'offrir au public, autour d'une résidence de 7 jours, 4 concerts avec pas moins de 10 créations mondiales. Ces concerts ont été retransmis en direct sur ArteConcert et diffusés en différé sur France Musique. Certains œuvres ont fait l'objet d'enregistrements pour intégrer la bibliothèque de l'application numérique et pédagogique NomadPlay.

## I- Communication et presse

### Le rayonnement médiatique du Grand Théâtre de Provence 2020/2021

Aux vues de la crise sanitaire traversée depuis mars 2020, le bilan presse du Grand Théâtre de Provence présenté ci-dessous porte sur une saison stoppée nette à partir du 31 octobre.

Les temps forts presse de cette saison :

- Création du *Lac des cygnes*, d'Angelin Preljocaj
- Nouveaux Horizons, octobre
- Prise de parole nationale régulière de Dominique Bluzet sur la situation de la culture en France
- Festival de Pâques 21 – Numérique, Mars – Avril
- Conférence de presse au lancement de saison en Mai 2021 à Aix

Ainsi, ce sont **100** articles tous médias confondus qui sont parus, dont :

- 60 articles de presse régionale
- 40 articles de presse nationale

### **Presse Ecrite**

#### **40 articles de presse nationale :**

Le Monde, Le Figaro, Valeurs actuelles, Diapason, Classica, La lettre du spectacle, Resmusica, La Scène, La lettre du spectacle...

#### **60 articles de presse régionale**

La Provence, La Provence Sortir, La Marseillaise, Destimed, Ventilo, Zibeline, Var Matin...

### **Radio :**

National : **20 de sujets / INTW**

Radio Classique, France Musique, Europe 1, France Info, France Inter, ...

Régionale : **50 de sujets / INTW**

France Bleu Provence (La matinale, Laissez-vous tenter), Radio JM, Radio Grenouille, ChériFm Marseille, RTL 2 Marseille, Radio Vinci Autoroute...

### **Tv**

#### **M6**

Dominique Bluzet invité du JT

#### **France 2**

Dominique Bluzet invité du JT

#### **TF1**

Dominique Bluzet invité du JT

#### **France 3 Provence Alpes**

Annonce sur idées sorties du week-end le vendredi

Dominique Bluzet invité à plusieurs reprises

### **Partenariat Media**

Partenariat **France bleu Provence**, annonce de spectacle et places à gagner

Partenariat **La Provence** sur la saison du Grand Théâtre de Provence

Partenariat **France Musique** et **Arte** pour Nouveaux Horizons

Partenariat **Radio Classique**, **Le Figaro**, **Arte**, **La Provence** pour le Festival de Pâques

## **LANCEMENT DE SAISON LES THEATRES 20/21 - MAI 20**

Culture



Les Théâtres invitent à "Vivre!"

SAISON 2020-2021 236 levées de rideaux pour quatre théâtres, 8 créations, 3 productions, entre Aix et Marseille

Il y a quelque chose de singulier et de très enthousiasmant à voir le théâtre se remettre en route, avec, au-dessus des rideaux et des cadres de spectacles, un certain nombre d'interrogations sur les conditions d'accueil du public restreint à l'écran.

Mme Dominique Bluzet présente avec à l'honneur la saison des quatre théâtres de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est présentée par Grand Théâtre de Provence et Grand Théâtre de Marseille.

"On a pris le parti de l'optimisme, toutes les places sont à la vente".



De la droite, avec "La Vie des Capotes" d'Angela Poffredo, "Plus Beau" et "Shakespeare" de Philippe Descola, Endgame spectaculaire...

Contrairement à l'historique du Grand Théâtre, sa programmation présente une nouveauté majeure.

En conséquence, avec la perspective de retrouver les mêmes artistes par les années, nous devons nous en garder une bonne idée.

Le Grand Théâtre de Provence et le Grand Théâtre de Marseille ont décidé de travailler ensemble pour la saison 2020-2021.

Monsieur Georges Appaël les 10 et 11 juin, aux Bains de Mer, Marseille, Théâtre de la Ville.

Le Grand Théâtre de Provence et le Grand Théâtre de Marseille ont décidé de travailler ensemble pour la saison 2020-2021.

Le Grand Théâtre de Provence et le Grand Théâtre de Marseille ont décidé de travailler ensemble pour la saison 2020-2021.

Les Théâtres de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé de travailler ensemble pour la saison 2020-2021.

Le Grand Théâtre de Provence et le Grand Théâtre de Marseille ont décidé de travailler ensemble pour la saison 2020-2021.

Le Grand Théâtre de Provence et le Grand Théâtre de Marseille ont décidé de travailler ensemble pour la saison 2020-2021.

PRISE DE PAROLE NATIONALE



Le Monde

IDÉES

Dominique Bluzet : « Pourquoi lever le rideau ? Car sans la lumière et la chaleur des projecteurs, nous dépérirons vite. Rallumons la salle ! »

Le déconfinement ne signifiera pas dans l'immédiat le retour du spectacle vivant s'inquiète, dans une tribune au « Monde », le directeur des Théâtres Marseille / Aix-en-Provence, soulignant que l'offre culturelle dans sa diversité doit faire partie intégrante de la reprise.

Par Dominique Bluzet Publié aujourd'hui à 09h00
Temps de Lecture 2 min.

Tribune. Un virus aux conséquences dramatiques infecte nos sociétés. Au-delà des drames individuels, c'est aussi notre identité humaine qu'il attaque.

Mais après un temps de sidération finalement assez bref, l'on voit depuis plusieurs semaines déjà les oracles et les oiseaux de plus ou moins mauvais augure voler en escadrilles pour nous chanter le monde d'après.

L'enjeu n'est pas nouveau dans l'histoire. A un ministre venu lui demander la suppression des crédits pour l'art, alors qu'il était confronté à une possible destruction et à l'horreur nazie, Winston Churchill est cette réponse magnifique : « Alors pourquoi nous battons-nous ? »

Ne pas entraver la volonté humaine de créer

L'expérience actuelle, d'enfermement domestique imposé et consenti, nous a conduits à rechercher des moyens de substitution. Le numérique devient un cordon ombilical indispensable pour nourrir notre régression, du mieux possible. La culture a trouvé sa place

LA QUINZAINE

CRISE SANITAIRE « Si le spectateur est corseté, il ne viendra plus »

Dominique Bluzet, directeur des Théâtres, à Aix-en-Provence et Marseille

Pourquoi réagir au SOS des restaurateurs ?

Ah, que les bars et restaurants ont fermé, les lieux culturels sont apparus comme les derniers endroits du vivre ensemble. Le débat s'intensifie sur le prix à payer pour lutter contre cette pandémie. Si le spectateur est corseté, il ne viendra plus.



trouvé. Des artistes ont pu attendre grâce au chômage partiel, à l'aide de l'Etat, à l'intermittence et à ce que l'on appelle la culture. Si nous ne pouvons pas assurer de représentations, cela sera dramatique.

Quelle est la situation financière des Théâtres ?

Elle sera sans doute bonne fin 2020, comme pour beaucoup d'autres lieux, car les aides de l'Etat ont été nombreuses. Les subventions ont été maintenues, les prix des spectacles ont souvent été négociés au créât plateau, des abonnements nous ont offert leurs places pour un montant de 1 800 000 euros.

Qu'attendez-vous du gouvernement ?

Beaucoup de politiques sont obsédés par les affaires du sang continué en de la capitale de 2003, avec la peur de se retrouver devant un tribunal. On a débauché quant à la prise de risque, alors qu'elle permet aussi à une société d'avancer.

## Digital

Comme annoncé dans la candidature de l'Eurl MIRABEAU pour la prochaine DSP, une réflexion est en cours autour de la question d'une identité plus visible et propre au Grand Théâtre de Provence. Avec la fermeture des lieux de spectacle au public, il a fallu très rapidement trouver le moyen de continuer à faire exister le Grand Théâtre, à communiquer auprès du public, des tutelles, mais aussi avec et pour les artistes

### Ligne directrice globale autour de notre communication digitale :

*Comment être présents et en lien avec notre public en cette période où les lieux culturels sont fermés.*

- Vidéos « A guichets fermés » : mini web-série sur nos réseaux sociaux pendant le confinement.

Chaque jour, à 18H, pour garder le lien avec son public, Dominique Bluzet a partagé une anecdote, un souvenir, un coup de cœur

Nombre de vidéos partagées sur Facebook, Instagram, Twitter : 25

Nombre de vues sur la totalité des vidéos :

Facebook : 156.040 vues, Instagram : 6.049 vues, Twitter : 1.790 vues, Globalité : 163.879 vues

- **Lancement de la saison 20-21 exclusivement digital, y compris la conférence de presse**
- Conférence de presse du Festival de Pâques via Facebook live
- Annonce de la constitution d'un fonds de solidarité pour les artistes

*Comment conserver, même à distance, notre rôle de « lieu » de rencontre et d'expression des artistes auprès d'un public ?*

- Festival à la maison : vidéos des artistes du Festival de Pâques jouant chez eux
- Retransmission de 2 concerts pour les soignants (radio et TV)
- Interviews capsules de présentation des compositeurs et retransmission (radio et TV)
- Couverture par les réseaux sociaux des répétitions
- Captations et retransmissions en direct des concerts de décembre de nos deux ensembles en résidence

## SITE INTERNET

Fréquentation globales (visiteurs uniques) : 241k

9% du trafic provient de la ville d'Aix-en-Provence

## RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook - La page consacrée au Grand Théâtre de Provence continue sa progression : 15.709 fans (+ 5,78 % en une année).

Publications de vidéos de spectacles, capsules d'interviews exclusifs de nos artistes, relais d'articles de presse, spectacles en direct (Gala Carmen avec Jérémie Rhorer et Le Cercle de l'Harmonie, Magnificat avec le Café Zimmermann)

## VIDÉOS

Production d'interviews d'artistes du Grand Théâtre de Provence avant le lancement de saison (Angelin Preljocaj, (LA)HORDE, Laurence Equilbey, Barbara Hendricks, Jérémie Rhorer, Émilie Lalande,...) et lors de leur passage au théâtre. Création de vidéos exclusives autour des coulisses des spectacles et concerts.

## NEWSLETTER

Fréquence 1 newsletter mensuelle auprès du fichier global (+ 60k mails) sur l'activité mensuelle dans Les Théâtres.

## BLOGS / INFLUENCEURS

Le travail collaboratif auprès de ces nouvelles formes de relais d'information, passant par un mode de prescription numérique, s'est poursuivi mais dans une moindre mesure compte tenu du nombre réduit de représentations autorisées et de la non-possibilité d'organiser des moments conviviaux pour présenter les activités et la programmation du Grand Théâtre.

L'objectif de ces partenariats est de développer un nouveau public et de gagner et véhiculer une image différente via leurs posts sur les réseaux sociaux.

## **III – BILAN SOCIAL :**

### **A- Effectif :**

MIRABEAU a employé en 2020 :

- 77 équivalents temps complet (versus 79 à fin 2019 et 76 à fin 2018),
- 161 artistes français et étrangers, hors Festival de Pâques (140 en 2019),
- 47 personnes en CDI, dont 41 à temps complet (47 CDI à fin 2019 et 45 à fin 2018),
- 35 personnes en CDII temps partiel (accueil, bar et caisses ; 43 à fin 2019),
- 77 intermittents techniciens (ils étaient 77 en 2019).

Le contexte de la crise sanitaire de la Covid19 explique la baisse des ETP en 2020. En outre, du non-remplacement des départs des CDII, l'ETP des intermittents de Mirabeau est nettement moins élevé du fait de la déprogrammation de nombreux spectacles sur l'année 2020.

Il est à noter également que MIRABEAU respecte ses responsabilités sociales et sociétales :

- L'égalité salariale et la parité hommes/femmes,
- L'emploi des séniors,
- L'emploi des travailleurs handicapés.

## Permanents CDI au 31 décembre 2020

Qualification	Statut	Service	Ancienneté	Nb de salarié
Directrice de la communication et de la stratégie	Cadre	Communication	2,3	1
Régisseur son	Agent de maîtrise	Technique	4,3	2
Attachée aux relations entreprises	Agent de maîtrise	Relations entreprises	3,3	3
Caissier	Employé	Billetterie	0,4	4
Gestionnaire paie et RH	Agent de maîtrise	Rh/Paie	3,2	5
Secrétaire générale	Cadre	Direction	4,5	6
Responsable des bars	Cadre	Bar	8,0	7
Agent de maintenance du bâtiment	Employé	Technique	10,9	8
Chauffeur	Agent de maîtrise	Direction	0,0	9
Assistante technique	Employée	Technique	0,8	10
Adjointe à la directrice de la communication et de la stratégie	Cadre	Communication	0,8	11
Responsable de la maintenance du bâtiment	Cadre	Technique	9,6	12
Régisseur d'orchestre	Agent de maîtrise	Technique	10,9	13
Chef comptable	Cadre	Comptabilité/Gestion	10,9	14
Directrice adjointe	Cadre	Direction	13,6	15
Régisseur plateau	Agent de maîtrise	Communication	7,2	16
Coordinatrice artistique	Cadre	Direction	11,4	17
Responsable des relations entreprises	Cadre	Relations entreprises	10,9	18
Chargé(e) de Relations avec les publics et marketing jeune public	Agent de maîtrise	Relations public	13,3	19
Caissier	Employé	Billetterie	2,0	20
Adjoint à la secrétaire	Cadre	Secrétariat général	6,3	21
Standardiste	Employé	Standard	4,2	22
Attachée de presse	Cadre	Communication	11,3	23
Régisseur plateau	Agent de maîtrise	Technique	4,2	24
Responsable junior des nouveaux médias	Cadre	Communication	0,3	25
Aide comptable	Employée	Comptabilité/ Gestion	4,3	26
Chargée des relations avec le public	Agent de maîtrise	Relations public	0,2	27
Directrice de production	Cadre	Production	4,2	28
Responsable partenariat/mécénat	Cadre	Partenariat/ Mécénat	2,5	29
Responsable de la communication	Cadre	Communication	13,6	30
Responsable des ressources humaines	Cadre	Rh/Paie	0,4	31
Responsable accueil	Agent de maîtrise	Accueil	11,3	32
Gestionnaire de paie et RH	Agent de maîtrise	Rh/Paie	3,5	33
Chargée de production	Agent de maîtrise	Production	4,3	34
Directeur du service comptabilité et gestion	Cadre	Comptabilité/Gestion	4,3	35
Régisseur lumière	Agent de maîtrise	Technique	4,3	36
Assistante de production	Agent de maîtrise	Production	10,9	37
Chargée de production	Agent de maîtrise	Production	7,2	38
Régisseuse générale	Cadre	Technique	13,3	39
Chargée de production	Agent de maîtrise	Production	9,9	40
Responsable médiation	Cadre	Médiation	7,5	41
Attachée à la diffusion	Employée	Communication	10,3	42

Attachée partenariat et Mécénat	Employée	Partenariat/Mécénat	5,3	43
Assistante relations entreprises	Employée	Relations entreprises	5,3	44
Assistante de direction	Cadre	Direction	0,3	45
Directeur technique	Cadre	Technique	2,5	46
Régisseur lumière	Agent de maîtrise	Technique	12,3	47

Source : service RH

### Permanents CDII au 31 décembre 2020

Qualification	Statut	Service	Ancienneté	Nb de salarié
Assistant(e) Espace Bar	Employé(e)	Bar	6.9	1
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	2
Standardiste	Employé(e)	Standard	10.3	3
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	4
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	5
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	3.3	6
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	0.8	7
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	8
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	3.3	9
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	10
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	11
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	6.3	12
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	6.9	13
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	14
Employé(e) de Bar	Employé(e)	Bar	4.3	15
Employé(e) de Bar	Employé(e)	Bar	2.2	16
Employé(e) de Bar	Employé(e)	Bar	1.2	17
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	4.3	18
Employé(e) de Bar	Employé(e)	Bar	1.1	19
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	20
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	21
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	1.2	22
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	12.2	23
Employé(e) de Bar	Employé(e)	Bar	3.0	24
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	1.3	25
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	4.3	26
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	5.3	27
Employé(e) de Bar	Employé(e)	Bar	2.7	28
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.8	29
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	1.3	30
Cuisinière	Employé(e)	Bar	6.3	31
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	1.2	32
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.3	33
Hôte(sse) d'accueil	Employé(e)	Accueil	2.9	34
Caissier(e)	Employé(e)	Billetterie	5.9	35

Source : service RH

## B- Mouvement de main d'oeuvre :

### a. Embauches

SERVICES	Apprentis	CDD	CDI	CDII	Total général
Accueil				1	1
Communication		4	2		6
Direction		3	2		5
Partenariat / mécénat	1				1
Relations entreprises	1				1
Relations public		1	1		2
RH / paie			1		1
Technique			1		1
Billetterie		3	1		4
<b>Total général</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>22</b>

Au cours de l'année 2020, l'Eurl Mirabeau n'a embauché que 22 personnes (contre 48 en 2019), la moitié étant des CDD.

### b. Départs

Service	Apprentissage	CDD	CDI	CDII	Total général
accueil				5	5
bar				2	2
communication		2	2		4
direction		3	2		5
partenariat/mécénat	1				1
production		1			1
relations public	1		1		2
rh/paie			1		1
billetterie		3	1		4
<b>Total général</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>25</b>

Source : service RH

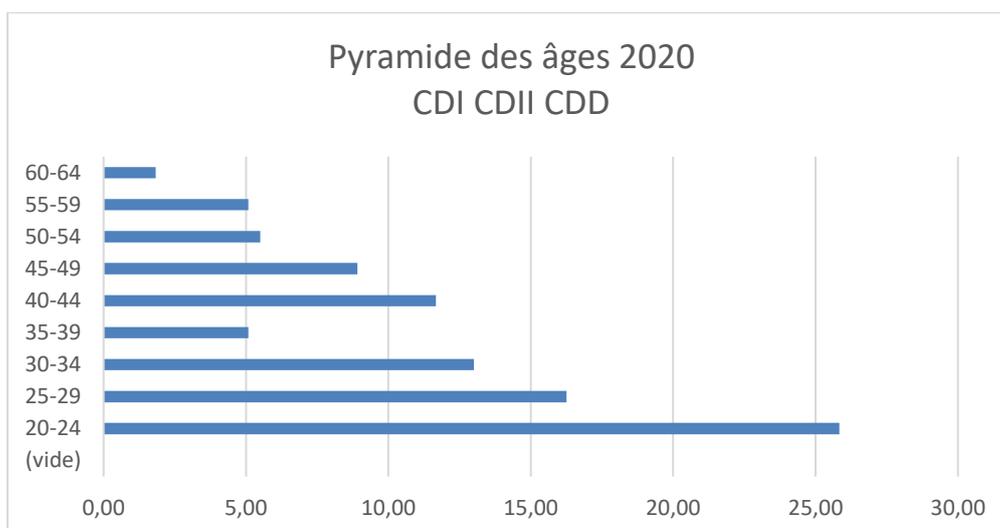
Au cours de cette même année, l'Eurl Mirabeau a connu 25 départs, CDII inclus (contre 53 en 2018) : Parmi les départs de personnes en CDI, sont répertoriés :

- 2 ruptures conventionnelles
- 2 licenciements
- 2 changements de poste
- 1 transfert de salarié vers le Théâtre du Gymnase

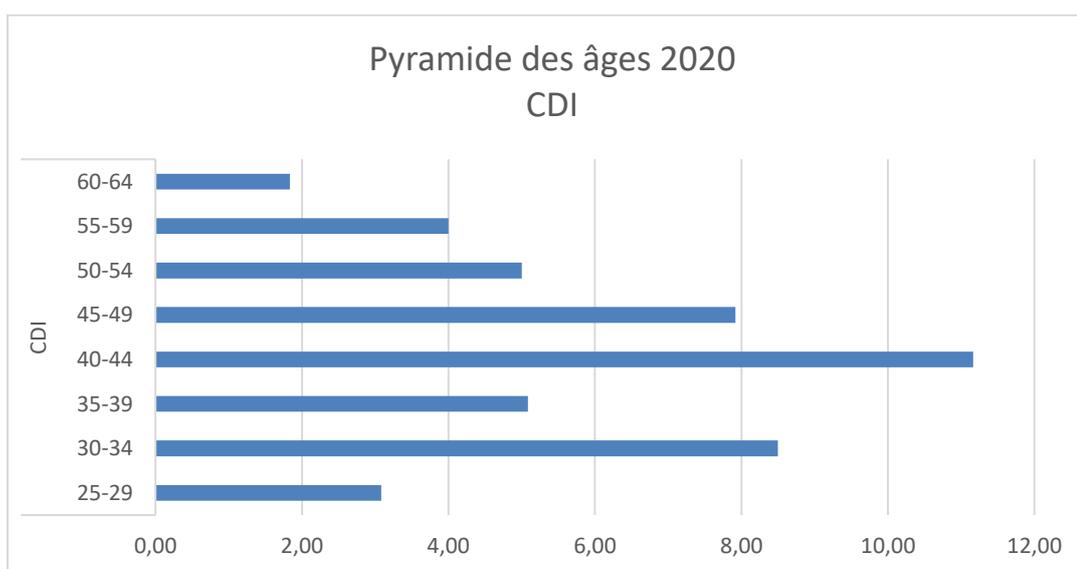
Chaque départ a été remplacé (pas de suppression de poste en CDI)

L'année 2020 a compté moins de départ de CDII qu'en 2019. Ceci s'expliquant principalement par la crise sanitaire qui a placé la population étudiante dans une situation de précarité et d'incertitudes.

### C- Pyramide des âges :



En prenant en compte les salariés en CDII (qui sont une population jeune étudiante), la moyenne d'âge de la population globale est de 34 ans, soit 3 ans de plus qu'en 2019.

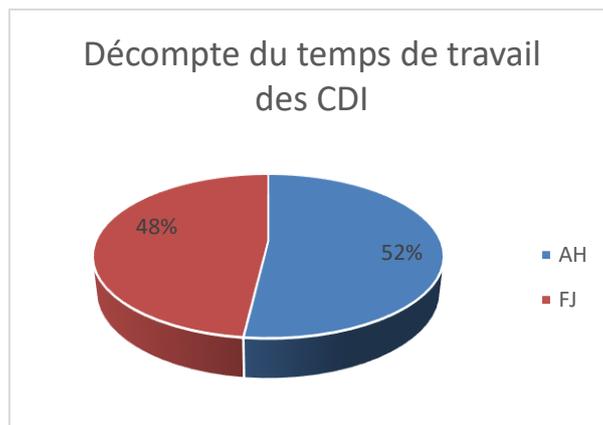


Source : service RH

En excluant les CDD et les CDII, la moyenne d'âge des permanents CDI s'élève à 41,69 ans, équivalente à celle de 2019.

### D- Temps de travail :

#### a. Modalités de décompte du temps de travail



Source : service RH

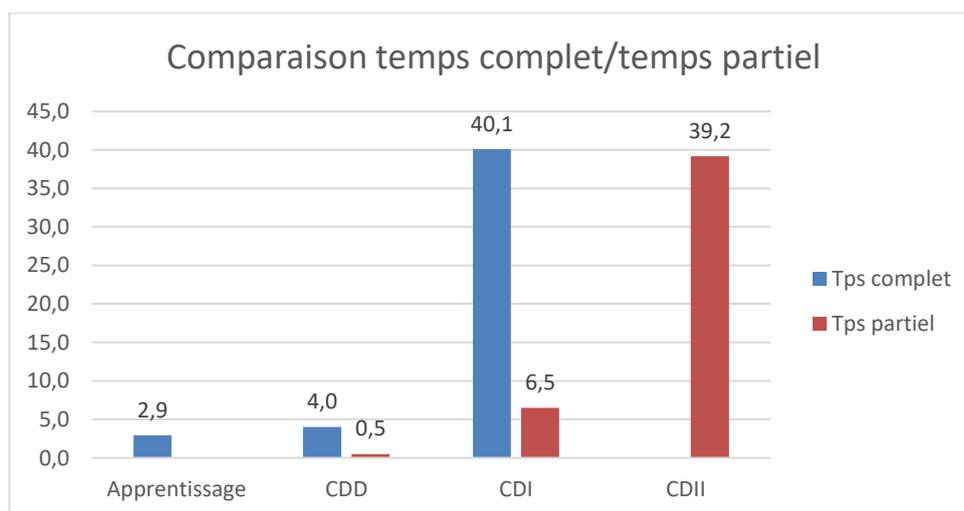
AH : annualisation en heures / FJ : forfait jour

En 2020, nous constatons une légère augmentation de la proportion des salariés en forfait jour par rapport à l'année 2019 : 48 % contre 47% en 2019.

52 % des salariés bénéficient de l'annualisation en heures du temps de travail.

Pour rappel, l'annualisation en heures, appelée modulation du temps de travail, permet d'adapter le rythme de travail des salariés aux pics d'activité de l'entreprise. Dans le domaine artistique et culturel, la programmation est fluctuante, avec des périodes plus ou moins denses, ce qui rend la flexibilité du temps de travail primordiale. C'est pourquoi cette modalité de décompte du temps de travail reste prédominante au sein du Théâtre.

#### b. Durée du travail



Source : service RH

#### c. Heures supplémentaires ou complémentaires

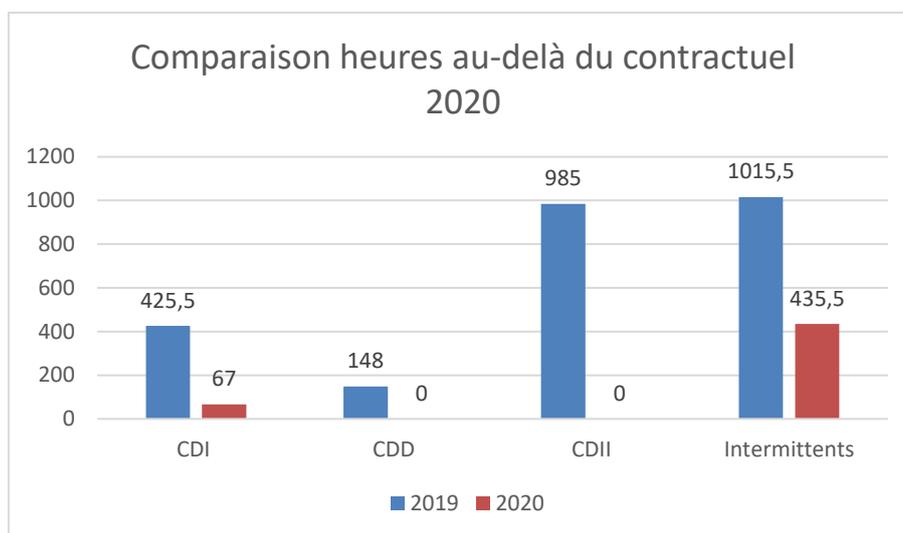
67 heures supplémentaires ont été réalisées par les salariés en CDI annualisés en heures (contre 425, 25 en 2019).

5 jours supplémentaires non placés sur CET ont été payés majorés à 10 % pour les forfaits jours. (contre 1 jour en 2019).

19 jours supplémentaires ont été payés non majorés à des forfaits jours dans le cadre de départs en cours d'année.

Aucune heure supplémentaire n'a été payée pour les CDD et CDII (contre 148 heures supplémentaires pour les CDD et 985 heures pour les CDII en 2019).

435,5 heures supplémentaires ont été payées pour les intermittents (contre 1015,5 heures en 2019)



Les écarts significatifs du volume de recours aux heures supplémentaires ou commentaires s'expliquent principalement par la crise sanitaire et l'arrêt brutal de l'activité en mars 2020.

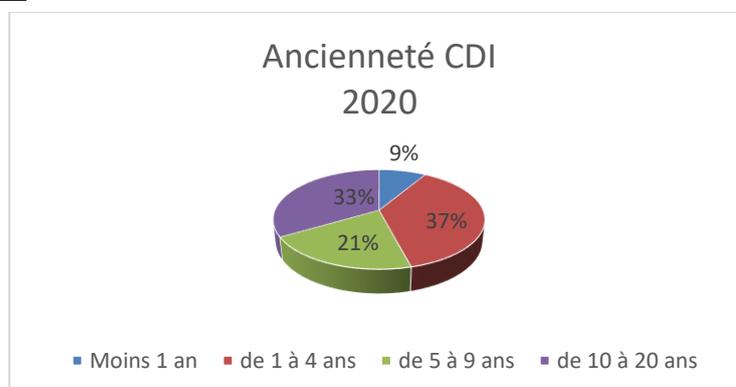
### **E- Handicap :**

En 2020, on compte 3 salariées bénéficiant de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé au sein de l'Eurl Mirabeau et une stagiaire pour une période de 6 jours (stage d'observation).

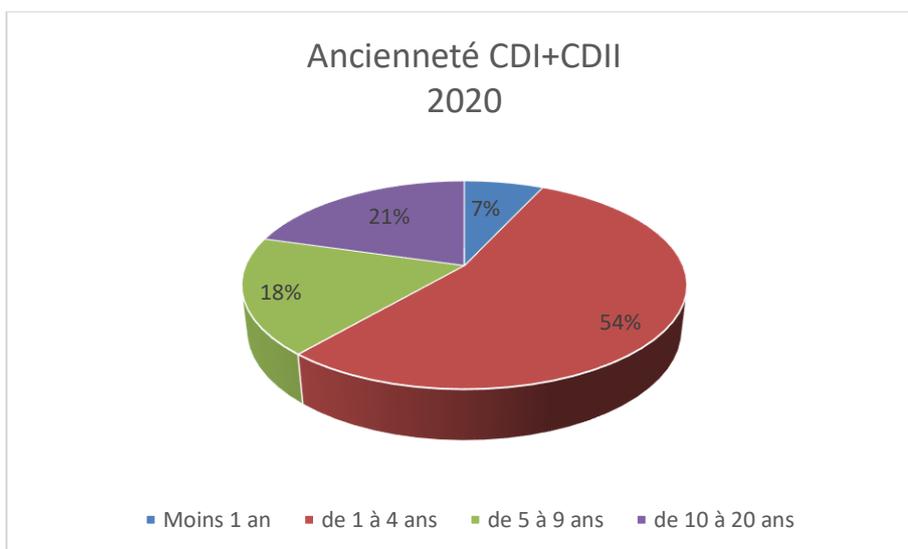
Afin de remplir son obligation, l'Eurl Mirabeau :

- Paye la taxe qui lui est applicable ;
- Procède à des commandes de fournitures auprès d'ESAT.

### **F- Ancienneté :**



L'ancienneté moyenne des salariés permanents en CDI est de 6.31 ans (contre 5.92 en 2019).



Source : service RH

L'ancienneté moyenne des salariés permanents en CDI et CDII est de 4.96 ans (contre 4.10 en 2019).

## **G- Absentéisme**

En 2020, on comptabilise les absences suivantes :

- Arrêts maladie : 392 jours (contre 400 jours en 2019)
- Aucun accident de travail (contre 86 jours en 2019)
- Enfant malade : 8 jours (contre 28 jours en 2019)
- Congé maternité/paternité : 171 jours (contre 53 jours en 2019)
- Congé parental : 172 jours (contre 163 jours en 2019)
- Pas d'absence pour événement familial (contre 10 jours en 2019)
- Pas d'absence justifiée (contre 11 jours en 2019)

## **H- Formation**

Nombre salariés	Action de formation	Durée
7	Habilitation électrique	73,5
2	Les fondamentaux : droits d'auteur et voisins	42
3	Anglais	60
1	Configuration et maintenance windows	21
1	Informatique ICP IP	35
2	Logiciel EOS	70
4	PIMS	32
1	SST	14
2	Travailler avec des artistes auteurs	28

Source : service RH

<b>Total heures de formation</b>	<b>375,5</b>
----------------------------------	--------------

Nombre salariés	Action de formation	Durée
7	Habilitation électrique	73,5
2	Les fondamentaux: droits d'auteur et voisins	42
3	Anglais	60
1	Configuration et maintenance windows	21
1	Informatique ICP IP	35
2	Logiciel EOS	70
4	PIMS	32
1	SST	14
2	Travailler avec des artistes auteurs	28

**375,5**

En 2020, 375,5 heures de formation ont été dispensées (contre 673.5 en 2019). Pendant les périodes d'activité partielle, le dispositif étatique FNE-Rebond a pu être activé pour financer les formations de certains salariés en anglais (essentiellement les salariés du service billetterie) et « travail avec des artistes auteurs » (salariés de l'équipe production). Les autres formations ont été financées par les budgets de branche et de l'entreprise.

*La baisse du volume d'heures de formation par rapport à 2019 s'explique principalement par deux importantes actions de formation de groupe réalisées en 2019 : une formation à l'utilisation du logiciel « Régie spectacle » pour l'ensemble des salariés et une formation excel proposée à un grand nombre de salariés.*

## **I- Egalité Hommes / Femmes**

Conformément à la loi "Avenir professionnel" du 5 septembre 2018 et de son décret d'application visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, le Grand Théâtre de Provence public, pour la seconde fois, son index égalité H/F.

Il correspond à un niveau de résultat relatif aux écarts de rémunération et de promotion existants entre les hommes et les femmes au sein de l'institution.

Sur la base des données de l'exercice 2020, le Grand Théâtre de Provence a obtenu un index égalité hommes-femmes de **99/100** (contre 89/100 en 2019). Il s'agit d'un score particulièrement élevé qui traduit l'attention portée par le Grand Théâtre de Provence à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, et de manière générale à la thématique de l'égalité professionnelle au sein de l'institution, considérée comme un facteur de cohésion majeur. Le défi sera de maintenir ce résultat au meilleur niveau.

Le Grand Théâtre de Provence s'engage d'ailleurs à mettre en place les politiques et dispositifs visant l'égalité professionnelle ainsi que la lutte contre la discrimination, sous toutes ses formes : sexe, âge, origine, grossesse, situation familiale, handicap, etc. L'égalité de traitement est une règle fondamentale de gestion des ressources humaines. Elle concerne les conditions d'accès à l'emploi, le recrutement, la mixité, la formation professionnelle, la gestion des carrières, les rémunérations ou encore les conditions de travail. Elle contribue à un climat de travail de respect et de cohésion.

### **Quatre critères passés au crible**

L'index égalité femmes-hommes est calculé suivant des modalités qui ont été fixées par décret.

Quatre indicateurs distincts entrent en ligne de compte, avec des pondérations plus ou moins fortes :  
- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, à niveaux de catégories socioprofessionnelles et tranche d'âge comparables (noté sur 40 points) ;

- L'écart de taux d'augmentation individuelle et de promotion entre les femmes et les hommes (noté sur 35 points) ;
- L'accompagnement salarial des femmes de retour de congé maternité (noté sur 15 points) ;
- La représentation des hommes et des femmes parmi les dix plus fortes rémunérations (noté sur 10 points).

## **J- Santé et sécurité au travail**

Aucune maladie professionnelle déclarée en 2020.

## **K- Recours exceptionnel au dispositif de l'activité partielle :**

L'année 2020 a été marquée par une grave crise sanitaire qui a conduit le Gouvernement, dès le 16 mars 2020, à mettre en place des mesures visant à limiter la transmission du virus au sein de la population, parmi lesquelles la fermeture au public des lieux culturels et salles de spectacles.

Ces mesures de fermeture administratives ayant impacté lourdement l'activité du théâtre, l'Eurl Mirabeau a été contrainte, pour éviter les licenciements, de placer un grand nombre de ses salariés en activité partielle, selon le régime prévu à l'article R 5122-1 du Code du Travail.

En application de ce dispositif, le salarié placé en activité partielle a perçu une indemnité dite de « chômage partiel » égale à 70% de son salaire brut pour toutes heures non travaillées. Sur décision unilatérale de l'employeur, l'Eurl Mirabeau a versé une indemnité complémentaire aux salariés afin d'assurer le maintien des salaires nets.

La quasi-totalité des salariés en CDI et CDII a été concernée par ce dispositif, hormis quelques postes de direction et le service des ressources humaines. Au global, 29 658 heures ont été indemnisées à l'aide du dispositif du chômage partiel.

La répartition du nombre d'heures indemnisées par service est la suivante :

<b>Services</b>	<b>Heures indemnisées</b>
Accueil	6 033,2
Bar	5 021,7
Billetterie	925,0
Communication	3 049,3
Compta/gestion	1 015,7
Direction	1 186,3
Médiation	497,0
Partenariat/mécénat	1 064,0
Production	1 872,2
Relations entreprise	1 533,0
Relations public	1 011,5
RH/paie	-
Secrétariat général	378,0
Standard	1 154,1
Technique	4 917,4
<b>Total général</b>	<b>29 658,3</b>

Par ailleurs, 5 160 heures ont été indemnisées en activité partielle, avec versement de l'indemnité complémentaire pour maintenir le salaire pour les salariés intermittents qui étaient planifiés sur les spectacles à venir sur la fin de saison artistique 2019 / 2020 principalement.

## **IV – BILAN FINANCIER :**

### **A- Méthodologie utilisée :**

Le compte de résultat de la société EURL MIRABEAU, ainsi que le bilan comptable de l'année 2020 sont présentés en annexe au rapport annuel. Le compte de résultat cette année 2020, exceptionnelle et hors norme compte tenu du contexte sanitaire, fait apparaître **un excédent de 599 589 €**.

Ces comptes ont fait l'objet d'une validation par notre commissaire aux comptes, le Cabinet Deloitte.

Par ailleurs, un compte de résultat analytique est aussi proposé. Ce compte de résultat analytique permet de dégager les grandes lignes de force du fonctionnement propre à une structure de cette envergure.

Suite à la filialisation du Festival de Pâques en 2015, une somme globale est facturée à ALOUICE au titre de la prestation de service de l'Eurl MIRABEAU pour le Festival de Pâques, avec en complément une refacturation des charges directes supportées par MIRABEAU dans le cadre de ce Festival.

### **Méthodologie comptable appliquée :**

Les dépenses et recettes 2020 ont été ventilées selon les méthodes suivantes, identiques à 2019 :

Un code analytique a été créé pour chaque manifestation, permettant une imputation directe de toutes les dépenses et de tous les produits afférents à un spectacle, un événement.

Ces imputations concernent uniquement les coûts directs. La masse salariale non artistique n'est notamment pas ventilée par projet à ce jour, excepté l'accueil dont la mission principale porte sur l'accueil de spectateurs.

Par souci de lisibilité dans la présentation, ces manifestations ont été regroupées par catégories.

On distingue ainsi :

**ACCUEIL / SPECTACLES :** Ensemble des spectacles prévus dans la brochure et spectacles gratuits, y compris les résidences d'artistes.

**OPPA :** Tournées de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix

**MEDIATION :** Coûts liés aux projets amateurs et aux actions de médiation culturelle et pédagogiques /actions solidaires menés au Grand Théâtre de Provence ou hors les murs par son équipe.

**FDP :** Sous ce code sont répertoriées toutes les charges liées au Festival de Pâques et qui ont donné lieu à une refacturation auprès d'ALOUICE.

**ACTIVITES ANNEXES :** Locations de salles, mise à disposition du GTP aux partenaires artistiques (FIAL, CCN), activités de Bar, etc.

**TOM :** Théâtre en Ordre de Marche - Regroupe toutes les dépenses et tous les produits du Grand Théâtre de Provence qui ne sont pas directement imputables à un

spectacle, l'OPPA, une production, le Festival de Pâques, une action de médiation, de la production ou une activité annexe.

PRODUCTION On y retrouve principalement cette année les charges et produits liés au temps de fort de création contemporaine *Nouveaux Horizons*.

Le plan comptable général a été scrupuleusement suivi.

Quelques ajustements de présentation cette année, compte tenu du contexte et du résultat :

- La ligne précédemment intitulée « fourniture / matériel / combustible » a été séparée en 2 afin d'isoler les fluides, qui représentent une très grande partie de ces dépenses.
- Ajout dans les charges d'une ligne indemnité activité partielle légale et d'une ligne indemnité activité partielle maintien du salaire par l'employeur.
- Ajout d'une ligne impôt sur les sociétés et participation dans le bloc « charges exceptionnelles / dotations aux amortissements et provisions ».
- En produits : ajout d'une ligne aides COVID activité partielle et d'une ligne aides COVID URSSAF

## **B- Les postes analytiques :**

**En préambule, il est important de rappeler que la nature même de l'activité du Grand Théâtre ayant été fortement impactée par la crise sanitaire et ce dès mi-mars 2020, l'année 2020 n'est pas exhaustive sur certains postes analytiques, surtout en comparaison avec 2019 sur des postes tels que l'accueil de spectacles et les activités annexes directement liés à la tenue d'événements en présence de public.**

### ACCUEIL / SPECTACLE

Le déficit de 546 K€ lié aux accueils en 2020 est bien moins important qu'en 2019 (-998 K€). Néanmoins, ceci s'explique globalement par un nombre réduit de levers de rideaux.

L'achat de spectacle s'élève à près de 800 K€, entre les spectacles accueillis et les indemnités versées (l'Or Blanc, Keystone, ...), sans compter les très nombreux reports proposés.

La réduction d'1 M€ de recettes billetterie par rapport à 2019 est compensée dans les mêmes proportions par des achats spectacles d'1 M€ de moins également. La réduction du déficit global sur ce poste analytique s'explique principalement par la réduction des autres charges liées à l'accueil artistique (190 K€ économisés en locations instruments de musique, matériel scénique, transports et hébergements artistes, réception notamment), la masse salariale (-50 K€ car moins d'intermittents planifiés au 2<sup>e</sup> semestre) et à des recettes autres que billetterie supérieures à 2019 : +11 K€ en soirées entreprises et 87 K€ d'aides COVID liés au chômage partiel principalement.

### OPPA

Le déficit 2020 est réduit par rapport à 2019 (-130 K€) et 2018 (-80 K€).

Le cahier des charges sur la tournée d'hiver a été respecté.

Les décisions gouvernementales et préfectorales successives portant sur l'interdiction de rassemblement dans l'espace public de plus de 6 personnes ont grandement compliqué voire empêché la tenue de la tournée d'été. Certains maires ont renoncé tardivement à la tenue de concerts dans leur commune, et un arrêté préfectoral a empêché la tenue des derniers concerts programmés. Ceci a entraîné mécaniquement une réduction du coût global de ce poste analytique, et pour la première fois des produits générés sur ce dernier, à savoir 13 K€ d'aides COVID sur les salaires des musiciens mis au chômage partiel pour les concerts « petites formations » annulés.

## MEDIATION /ACTIONS PEDAGOGIQUES ET SOLIDAIRES

Peu d'actions de médiation telles que le GTP mène habituellement ont pu aboutir en 2020. En revanche, deux grands concerts solidaires et gratuits ont été organisés à l'intention des soignants du territoire, en partenariat avec ASSAMI, co-producteur à hauteur de 78 K€. Cet apport en coproduction a couvert intégralement l'ensemble des coûts de ces opérations. Le résultat 2020 de ce poste analytique est même excédentaire de +2 K€ (il était déficitaire de 63 K€ en 2019).

## FESTIVAL DE PAQUES

Conséquence directe de l'annulation du Festival de Pâques 2020, ce poste analytique apporte un excédent inférieur à celui de l'année précédente (-120 K€) mais a toutefois généré un résultat excédentaire de +420 K€ (580 K€ en 2019).

Le Festival de Pâques induit pour Mirabeau certaines charges directes qui lui sont ensuite intégralement refacturées. L'édition 2020, annulée tardivement, a entraîné la mise au chômage partiel de certaines catégories de salariés (accueil, bar et intermittents techniques, CDD de renforts mais également de permanents techniques, production etc.) et une baisse des frais fixes refacturés puisque l'édition n'a pas eu lieu.

## ACTIVITES ANNEXES

Le poste analytique « activités annexes » (locations d'espace, bars) a bien évidemment été un de ceux les plus impactés par la crise sanitaire, de part la nature même de son secteur d'activité. Il dégage un résultat bénéficiaire de seulement 49 K€ (contre 182 K€ en 2019).

Les charges sont plus de deux fois moins importantes (-237 K€), cette baisse étant homogène sur l'ensemble des dépenses (moins d'achats marchandises, moins de charges de personnel avec non-embauche de CDD de renforts et non renouvellement des CDII bar démissionnaires et mise au chômage partiel sur une longue période.

La baisse des produits est encore plus notable (-371 K€), plus de 2.5 fois moins élevés qu'en 2019.

Les locations de salle ont quasiment été à l'arrêt (273 K€ perdus pour cause d'annulations), le Festival d'Art Lyrique n'a maintenu que partiellement son occupation d'espace (-30 K€) et les recettes bar ont été quasiment divisés par 5 (-188 K€). Les aides COVID versées ont permis de compenser quelque peu (60 K€).

A noter, la rémunération « artistes » qui apparaît résulte des premières soirées Teddy Jazz lancées au 1<sup>er</sup> trimestre, permettant d'animer le Teddy Jazz par un concert autour de thématiques culinaires, un soir de non-programmation au plateau.

## TOM

Le fonctionnement du Théâtre a permis de dégager en 2020 +892K€, soit un poste d'activité relativement stable par rapport à 2019 avec +24 K€ seulement.

Mirabeau a globalement réduit le poste SERVICES EXTERNES (-145 K€), avec une réduction des frais de ménage, de location de matériel liés à la fermeture temporaire du lieu et la baisse d'activité.

A noter toutefois, que le poste entretien / maintenance est plus élevé puisque MIRABEAU a profité de cette fermeture imposée pour initier davantage de travaux d'entretien et de remise en état bâtementaire. La maintenance GER a également fortement baissé (-145 K€), l'année 2019 ayant été exceptionnelle avec le changement de plateau.

Concernant les postes AUTRES SERVICES EXTERNES, les honoraires sont en hausse (+50 K€) liés notamment à l'accompagnement juridique pour la candidature de Mirabeau à la DSP et pour certains dossiers sociaux, agence de communication), de même que les frais de réception (-27 K€), les déplacements / missions / restaurant en forte baisse également (-16 K€), hôtels (-5 K€), le gardiennage connaît une baisse de 30% (-60 K€).

Le budget « PERSONNEL » fait apparaître une baisse de 0.5% (-16K€) cette année.

L'embauche bien moindre de CDD pour surcroît d'activité, l'absence d'heures supplémentaires viennent plus que compenser l'augmentation générale de 0.5% de salaire appliquée au 1<sup>er</sup> janvier aux permanents et la hausse du SMIC. Les salariés mis au chômage partiel ont tous eu leur salaire maintenu intégralement.

Les « AUTRES CHARGES » ont été réduites considérablement par rapport à l'exercice 2019 (-323K€). Ceci est dû à première année complète de facturation de prestations de services que nous retrouverons plus tard et qui en 2019 rentraient encore pour 6 mois dans le GIE. Les membres du GIE n'ont également facturé à ce dernier que la masse salariale restant à charge (aides COVID déduites) suite à la fermeture plusieurs semaines du service billetterie notamment.

Concernant les produits du TOM :

Le total des subventions est en hausse (+22 K€), la hausse de l'indice appliquée à la subvention de la Ville d'Aix compensant une partie de la subvention Région votée en 2020 pour le Cercle de l'Harmonie mais comptabilisée sur le 2eme semestre 2019 (Résidence 2019/20).

Les produits liés aux « prestations de service » de Mirabeau vers les autres structures du GIE au titre de missions contrôle de gestion, accompagnement RH, relations aux entreprises et communication sont facturés pour la première fois sur un exercice plein (seulement 6 mois en 2019) et doublent, à hauteur de 168 K€.

Réciproque de la baisse de la quote-part GIE facturée au GTP, les refacturations au GIE ont baissé elles aussi mécaniquement (-269 K€).

Produits inexistantes les années précédentes, les aides COVID (chômage partiel et URSSAF) accordées en fonction de l'intensité et la durée de la crise sanitaire, particulièrement impactante pour notre secteur d'activité, s'élèvent à 435 K€.

Produits divers divisés par deux (-68 K€), avec notamment une reprise sur provision pour le départ d'un salarié.

## IMPOT SUR LES SOCIETES ET PARTICIPATION

Les aides COVID (561 K€ versées en 2020) sont venues s'ajouter à une diminution des postes d'activités artistiques du fait d'un nombre réduit de levers de rideaux. Ceci a généré le déclenchement, comme cela a déjà été le cas en 2009, 2010, 2011, 2014 et 2016 de l'impôt sur les sociétés et comme en 2010 et 2011 de la participation.

Il est à noter également que les différents dispositifs d'aides aux entreprises applicables ces dernières années n'ont pas eu le même impact fiscal sur l'IS et la participation, ainsi le CICE applicable de 2013 à 2018 ne

rentrait pas en compte dans le résultat fiscal servant de base à l'IS et la participation, quand les aides COVID et autres allègements sont pris en compte. Pour information, le seuil de déclenchement de la participation est actuellement de l'ordre de 15K€ de résultat fiscal.

## PRODUCTIONS

L'activité de production du GTP, autre qu'OPPA et Festival de Pâques, a porté cette année principalement sur un nouveau temps fort consacré à la création contemporaine musicale mondiale : *Nouveaux Horizons*. Celui-ci a bénéficié d'un mécénat exceptionnel en coproduction d'ASSAMI (249 K€) qui a couvert quasi l'intégralité du coût de cette opération (10 créations mondiales sur 3 jours et 4 concerts d'où des droits d'auteur sur conception de 50 K€ sur l'exercice).

### **C- Les locations de salle :**

Cf paragraphe II.G.

En 2020, 8 locations de salle se sont faites au Grand Théâtre de Provence pour un CA HT de 66 513 € (et 13 annulées pour un CA de 273 626 €).

Cette activité a été directement impactée par les stop & go autour de l'ouverture des ERP, des restrictions en terme de rassemblement et de jauge, et si les entreprises ont cherché au départ à s'adapter, elles ont sur la deuxième partie de l'année cessé d'essayer de mettre en place des événements sur les mois à venir.

Cela sera un des objectifs en 2021 que de reconquérir les entreprises, en 2019, le chiffre d'affaire généré par les locations de salle s'élevait à 271 184 € HT pour 24 locations réalisés.

### **D- Le GIE :**

#### **Clefs de répartition des charges du groupement**

##### **Rappel des principes**

En réponse à une demande des tutelles, il a été décidé dans le courant de l'exercice 2019 de réduire la surface financière et humaine du Groupement en le ramenant à sa vocation première : la mutualisation de la billetterie et du lancement de saison.

Ainsi, à **compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019**, hormis les mises à disposition de personnels exerçant le contrôle de gestion et la comptabilité du Groupement, **il a été mis fin à toute mise à disposition de personnels qui n'était exclusivement vouée à la billetterie et au lancement de saison.**

Et à compter de cette date, comme le stipule le nouveau règlement intérieur adopté en assemblée générale ordinaire le 21 juin 2019, les charges du Groupement qui étaient précédemment réparties entre les membres selon les clefs « Billetterie » et « Support », ont été réparties selon la seule clef « Billetterie », dont le mode de calcul et d'actualisation est resté inchangé.

Hormis l'imputation directe, à titre exceptionnel et pour leur montant exact, des frais incombant directement à un membre, les autres charges sont réparties selon une clef unique, calculée pour chacun des membres en fonction de la moyenne sur les trois derniers exercices comptables clos de la jauge réelle à vendre, laquelle

est définie comme le nombre de places à vendre y compris les invitations, places exonérées ou servitudes.

Pour l'exercice 2020, la quote-part prévisionnelle des membres a été ainsi déterminée :

	Total	Part TG	Part TJP	Part GTP
Billetterie	100%	28.967%	18.215%	52.818%

Source : Direction compta gestion / GIE

## PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS 2020 DU GIE

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Aucune nouvelle adhésion au GIE n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2020, ses trois adhérents restant l'EURL MIRABEAU (Grand Théâtre de Provence), l'Association du Théâtre du Jeu de Paume et l'Association du Théâtre du Gymnase et Bernardines.

Il est rappelé que le GIE n'ayant vocation ni aux bénéfices ni aux pertes, son résultat est nul.

### 1/ les charges

Dans l'ensemble, et comme en témoigne le tableau présenté en page 4, les charges d'exploitation ont fortement baissé (-544,5 K€), principalement sur les postes suivants :

Les frais de personnels mis à disposition du GIE sont réduits de 444.4 K€ (-47%),

- Grâce à la réduction du champ d'activités du GIE qui n'a été opérante que sur un semestre en 2019 et qui s'est fait ressentir « en année pleine » en 2020,
- Grâce à la répercussion par les membres, dans la masse des salaires facturés au GIE, des aides perçues dans le cadre de la crise sanitaire,
- Et en conséquence de cette réduction des activités de lancement de saison causée par la crise sanitaire, qui a permis de réduire le recours à de la main d'œuvre d'appoint.

Le coût des locaux est en baisse de 12 K€, le Groupement ayant quitté ses bureaux situés au 44 Canebière le 31 mars 2020 pour s'installer provisoirement, à moindre frais, dans le bâtiment de l'Association du Théâtre du Gymnase et Bernardines.

A l'origine, le GIE avait pour projet d'emménager dans des locaux neufs que l'Association du Théâtre du Gymnase devait livrer dans le cadre d'un vaste projet de réhabilitation baptisé « Le plus Beau », comprenant des locaux à usage commercial (brasserie et restaurant) et des surfaces de bureau.

L'opération de réhabilitation a été retardée et le Théâtre du Gymnase a proposé au GIE ACTE de l'héberger jusqu'à ce qu'une solution plus confortable puisse être trouvée.

Ainsi, selon une convention d'occupation précaire en date du 31 avril 2020, le GIE verse une indemnité de 600€ HT par mois au Théâtre du Gymnase. Cette indemnité, qui inclut le coût des fluides (eau et électricité) et le coût du nettoyage, est moins onéreuse que le loyer précédemment versé au bailleur du 44 Canebière.

Les **locations de matériel** sont réduites de 9.3 K€, les besoins habituels lors du lancement de saison ayant été réduits **du fait de la crise sanitaire**. Pour cette même raison, on observe une baisse des **annonces et insertions** (-11,5 K€), des **affiches et affichages et communication numérique** (-13,4 K€), des **catalogues et imprimés** (-6,2 K€), des **réceptions** (-10.3 K€), des **frais postaux et des frais de télécommunication** (-10,1 K€), des **commissions sur cartes bancaires** (-7.3 k€).

Les **frais de maintenance, entretien et réparation** baissent de 23,2 K€, le GIE ayant cessé de prendre en charge les coûts de maintenance informatique de ses membres, ces derniers étant désormais facturés directement par les prestataires.

Parmi les rares augmentations de coûts figurent les **frais de sous-traitance**, la hausse de 21.3 K€ correspondant pour l'essentiel aux dépenses engagées dans le cadre d'une étude des publics des membres du GIE menée par la SAS L'ŒIL DU PUBLIC.

## 2/ les produits

Les produits 2020 du GIE, d'un montant total de 868 K€, sont composés, pour l'essentiel :

- De la quote-part de chaque membre du GIE dans les frais de personnels :	496.81
- De la quote-part aux autres frais : *	353.12
- De facturations d'insertion publicitaires dans le programme de la saison :	15.16
- De produits exceptionnels :	2.92

\* *frais de lancement de saison artistique + frais de communication + frais de diffusion + frais de réorganisation + frais de fonctionnement.*

## 3/ les mises à disposition de personnel

Au cours de l'exercice 2020, les adhérents ont mis une partie de leur personnel à disposition du GIE qui leur a refacturé la masse salariale correspondante au prorata des clefs de répartition, ce qui a produit les effets suivants (montants hors factures annexes de frais divers) :

Jeu des MAD GIE, en K€			
	Facturé au GIE	Facturé par le GIE	Résultat
MIRABEAU	166.13	262.40	-96.3
GYMNASE	291.19	143,91	147.3
JEU DE PAUME	39.49	90.49	-51.0
somme	496.81	496.81	0,00

Source : Direction compta gestion / GIE

Nous rappelons que, pour une structure donnée, ceci ne doit pas être interprété isolément, la masse salariale correspondant aux personnels inscrits dans les registres de la structure devant également être prise en compte:

Les structures bénéficiaires sur les mises à disposition (ici le Théâtre du Gymnase) sont celles ayant embauché des personnels dans une optique de mutualisation et qui supportent en contrepartie de ce bénéfice une masse salariale surabondante par rapport à leurs seuls besoins,

Les structures déficitaires (ici MIRABEAU et le Théâtre du Jeu de Paume) étant à contrario celles dont les effectifs sont réduits et qui doivent faire appel à des compétences externes pour accomplir la totalité de leurs missions.

[A]	[B]	[C]	[B]-[A]	[C]-[B]
-----	-----	-----	---------	---------

Evolution des charges du GIE entre 2016 et 2020							Ecart	
Charges	Réel 2016	Réel 2017	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020	Budget 2020	Ecart 2020-2019	Ecart 2020 budget-réel
Personnel employé par le GIE	7,9	-	-	-	-	-	-	-
Personnel de billetterie	1 177,7	1 096,2	1 049,5	759,2	496,8	575,0	- 262,4	78,2
Personnel fonctions supports	768,8	716,2	418,0	182,0	-	-	- 182,0	-
<b>Personnel mis à disposition du GIE</b>	<b>1 946,5</b>	<b>1 812,4</b>	<b>1 467,5</b>	<b>941,2</b>	<b>496,8</b>	<b>575,0</b>	<b>- 444,4</b>	<b>78,2</b>
Eau et Electricité	1,3	1,7	1,3	1,7	- 0,0	1,7	- 1,7	1,7
Coût des locaux (loyer, charges, locatives, entretien)	38,9	29,7	30,3	24,7	12,7	30,8	- 12,0	18,1
Locations de matériels	19,0	19,3	22,5	18,9	9,6	13,2	- 9,3	3,6
Locations de véhicules	3,4	1,0	0,6	0,0	0,6	1,1	0,6	0,5
Autres locations	2,1	1,9	1,9	1,9	3,7	4,6	1,7	0,9
Fournit. d'entretien et petit équipement	11,8	5,1	7,7	6,1	8,5	7,0	2,4	- 1,5
Fournit. administratives et fournit. de billetterie	7,0	9,0	13,0	7,0	9,3	9,5	2,2	0,2
Sous-traitance	23,6	23,2	44,2	69,7	91,0	104,5	21,3	13,5
Maintenance, entretien et réparations	6,6	55,5	61,0	55,0	31,8	41,2	- 23,2	9,4
Assurances	1,9	2,2	2,2	2,7	2,5	2,8	- 0,2	0,3
Documentation	1,5	2,8	3,0	0,7	-	0,5	- 0,7	0,5
Honoraires	17,8	14,2	20,5	16,8	15,2	17,0	- 1,6	1,8
Annonces et insertions	44,1	18,2	14,8	21,2	9,7	30,0	- 11,5	20,3
Affiches et affichages + photos + com. Numérique	21,4	26,1	44,8	59,2	45,8	36,5	- 13,4	- 9,3
Cadeaux à la clientèle	1,3	-	-	-	-	-	-	-
Voyages et déplacements	5,4	1,1	1,2	3,4	0,4	2,9	- 3,0	2,5
Catalogues et imprimés	77,3	73,0	75,0	73,3	67,1	80,0	- 6,2	12,9
Réceptions	21,3	10,3	11,0	10,8	0,6	11,0	- 10,3	10,4
Frais postaux et frais de télécommunication	37,7	39,3	29,7	34,6	24,5	39,2	- 10,1	14,7
Frais de banque	1,4	1,5	1,2	1,6	2,3	1,5	0,7	- 0,8
Commissions paybox et groupon	1,8	3,4	1,8	2,2	1,4	2,5	- 0,9	1,1
Redevances logiciels	0,1	2,9	3,8	4,2	0,9	-	- 3,3	- 0,9
Charges diverses	1,3	0,7	4,8	1,5	0,6	0,9	- 0,9	0,4
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>26,5</b>	<b>29,7</b>	<b>28,3</b>	<b>26,7</b>	<b>23,4</b>	<b>24,3</b>	<b>- 3,3</b>	<b>0,9</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 328,9</b>	<b>2 184,1</b>	<b>1 892,2</b>	<b>1 385,2</b>	<b>858,2</b>	<b>1 037,7</b>	<b>- 527,1</b>	<b>179,6</b>
<b>Charges financières</b>	<b>15,5</b>	<b>14,4</b>	<b>16,0</b>	<b>16,6</b>	<b>9,3</b>	<b>15,8</b>	<b>- 7,3</b>	<b>6,5</b>
<b>Dotation à fonds dédiés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13,5</b>	<b>- 2,4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,4</b>	<b>-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>4,0</b>	<b>5,0</b>	<b>1,7</b>	<b>13,8</b>	<b>1,3</b>	<b>-</b>	<b>- 12,6</b>	<b>- 1,3</b>
<b>Somme des charges</b>	<b>2 348,5</b>	<b>2 203,5</b>	<b>1 923,3</b>	<b>1 413,2</b>	<b>868,7</b>	<b>1 053,5</b>	<b>- 544,5</b>	<b>184,9</b>

charges exceptionnelles compensées par des produits d'un montant équivalent ..... 93,1

1 506,2

Source : Direction compta gestion / GIE

## **E- Les prestations de services**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, certains services précédemment rendus aux autres structures via le GIE le sont désormais en direct, de fournisseur (EURL MIRABEAU) à clients (Théâtre Gymnase-Bernardines, Théâtre du Jeu de Paume) :

- **L'assistance au contrôle de gestion et au juridique,**
- **L'assistance à la gestion des ressources humaines,**
- **L'assistance à la gestion de l'évènementiel,**
- **L'assistance à la communication courante (hors lancement de saison).**

Les contrats définissent clairement le contenu des prestations, les documents support à fournir au Client, les principaux comptes-rendus..., tout ce qui garantit la matérialité du service et qui en justifie le prix. Ce prix est égal à la masse salariale des intervenants majorée de 4%. Cette marge forfaitaire couvre les quelques coûts fixes induits par les prestations (amortissement du matériel, quote-part de loyers, consommables etc) et offre à Mirabeau un très léger bénéfice.

**MIRABEAU, à ce titre, a facturé pour l'année 2000 la somme de 168 226 € HT.**

Ce mécanisme permet à MIRABEAU :

- de résorber la masse salariale de personnels recrutés précédemment dans une optique de mutualisation,
- de bénéficier, en même temps que ses deux clients, de services peu onéreux, car rendus par des personnels dont la charge de travail est répartie selon le principe du temps partagé.

## **F- Investissement et immobilisations :**

Au 31/12/2020, le total brut des immobilisations mises à disposition de la société MIRABEAU par la Ville d'Aix-en-Provence représente un montant HT de 1 732 811€.

L'amortissement de ces immobilisations mises à disposition de la société MIRABEAU par la Ville d'Aix représente un montant cumulé de 1 471 054 € au 31 décembre 2020.

Selon l'article 40 de la convention de DSP, à l'expiration de la convention le délégataire est tenu de remettre gratuitement à la collectivité, en état normal d'entretien, l'ouvrage et tous les équipements mis à sa disposition.

Les équipements financés par le délégataire et constituant des biens de retour sont remis à la collectivité moyennant, si ces biens ne sont pas amortis, une indemnité calculée sur la base de la valeur comptable des équipements financés en prenant en compte les amortissements pratiqués et les éventuelles subventions reçues et en déduisant les frais éventuels de remise en état.

### **Renouvellement des biens mis à disposition du Délégué**

Selon l'article 17.1 de la convention d'affermage 2014-2021 modifié dans l'avenant n°2 du 17 décembre 2015, « Le Délégué assure le renouvellement de l'ensemble des biens mobiliers mis à sa disposition par la Collectivité pour un montant de 350 000 € sur la durée de la convention d'affermage. La liste de ces mobiliers mis à disposition constitue l'annexe 1 du présent avenant.

Le Délégué prend en charge et finance les travaux de gros entretien et renouvellement (GER) pour un montant de 350 000 00 € sur la durée de la convention d'affermage.

La liste des biens immobiliers scénographiques, y compris par destination, faisant l'objet du GER constitue l'annexe 2 du présent avenant. »

### Traitement de la provision pour renouvellement

Afin de répondre à l'obligation de renouvellement sur les bases définies plus haut, un tableau de renouvellement prévisionnel est suivi par MIRABEAU.

Au 31 décembre 2020, le tableau de renouvellement prévisionnel est désormais le suivant :

Eléments	sept-14	2015	2016	2017	2018	2019	2020	31/08/2021	Total
Renouvellement matériel	22 242	95 089	23 411	13 697	108 636	35 155	32 745	26 110	357 084
Reprise engagement console 1ère DSP	- 7 083								- 7 083
<b>Sous total</b>	<b>15 158</b>	<b>95 089</b>	<b>23 411</b>	<b>13 697</b>	<b>108 636</b>	<b>35 155</b>	<b>32 745</b>	<b>26 110</b>	<b>350 000</b>
<b>Provision renouvellement</b>	<b>169 896</b>	<b>59 646</b>	<b>47 942</b>	<b>43 378</b>	<b>16 220</b>	<b>9 189</b>	<b>3 730</b>	<b>-</b>	<b>350 000</b>
GER lot 2 (scénique) + 10% en maîtrise d'ouvrage	-	-	37 084	86 477	33 530	155 789	10 497	26 622	350 000
<b>Provision GER</b>	<b>92 458</b>	<b>92 457</b>	<b>73 924</b>	<b>45 093</b>	<b>36 711</b>	<b>5 553</b>	<b>3 803</b>	<b>-</b>	<b>350 000</b>
<b>Provision totale au 31/12/20</b>	<b>262 354</b>	<b>152 103</b>	<b>121 865</b>	<b>88 472</b>	<b>52 931</b>	<b>14 742</b>	<b>7 533</b>	<b>-</b>	<b>700 000</b>

*Source : Quadra Compta / Service comptabilité*

Les immobilisations Ville d'Aix renouvelées au cours de l'année 2020 se décomposent comme suit :

Date	Secteur	Fournisseur	Montant
31/01/2020	Informatique	Neptis	633
05/03/2020	Station interphonie son	Texen	16 480
30/04/2020	Informatique	Neptis	3 732
31/01/2020	Teddy bar	Teviloj	215
20/06/2020	Informatique	Neptis	1 928
09/04/2020	Teddy bar	Teviloj	336
30/06/2020	Informatique	Neptis	163
23/07/2020	Matériel audiovisuel	Ingivision	5 599
02/09/2020	Climatiseurs	Dalkia	3 659
		<b>TOTAL renouvellement</b>	<b>32 745</b>

*Source : Quadra Compta / Service comptabilité*

Prévisionnel	44 845
--------------	--------

Solde	12 100
-------	--------

Pour information, ci-après le tableau du GER scénique – lot 2 pour l'exercice 2020 :

Date	Secteur	Fournisseur	GER lot 2
22/01/2020	Chanvres	AMG	2 750
10/09/2020	Batterie système IAPI	Texen	728
21/10/2020	Cartes interbus IAPI - cintre informatisé	AMG	576
30/09/2020	Plancher de scène	Décor plus	1 906
31/12/2020	Pesons électroniques IAPI	AMG	4 538
<b>Total GER</b>			<b>10 497</b>

Source : Quadra Compta / Service comptabilité

Prev GER 2020	30 711
---------------	--------

Solde	20 214
-------	--------

## G- Sous-traitance :

### Contrats de sous-traitance 2020

Contrats de sous traitance effectifs pour l'exercice fiscal 2020 (hors prestations supplémentaires)					
nom du sous traitant	Prestation fournie	Montant HT annuel 2020	rappel 2019	Durée du contrat	Date de fin de contrat
DALKIA	Maintenance bâtiment	92 249	96 249	7 ans	31/08/2021
ONET	Nettoyage bâtiment	93 314	134 998	1 an renouvelable	31/08/2021
EXPERA CONSEILS	Comptabilité / expertise comptable	23 525	23 460	2 ans	31/12/2020
SPC	Gardiennage	146 605	216 428	1 an renouvelable	31/08/2021
NEPTIS	Gestion du parc informatique et assistance	18 870	18 870	1 an renouvelable	31/12/2020
CASH MAG	Logiciel caisse enregistreuse	374	369	1 an renouvelable	31/12/2020
OTIS	Maintenance des ascenseurs	17 857	17 392	1 an	31/08/2021
ISS Hygiène et prévention	Entretien restaurant (désinfection, dératissage, bac à graisse..)	4 163	4 255	1 an	31/08/2021

Source : Quadra Compta / Service Comptabilité Gestion

Compte tenu des périodes de fermetures imposées, de la non-tenu d'un nombre important de représentation et de la mise en place du télétravail puis du couvre-feu, 2 prestations notamment ont été bien moins importantes que précédemment :

- Les prestations de nettoyage (ONET) avec 40 K€ d'économie par rapport à 2019. Ceci masque toutefois une différence notable : s'il y a eu moins de prestation ménage en salle et espace public, en revanche les prestations de désinfection et protocole COVID se sont ajoutées et multipliées (elles n'existaient pas sur les années antérieures).
- Les prestations de gardiennage (SPC) avec 70 K€ dépensés en moins par rapport à l'exercice précédent

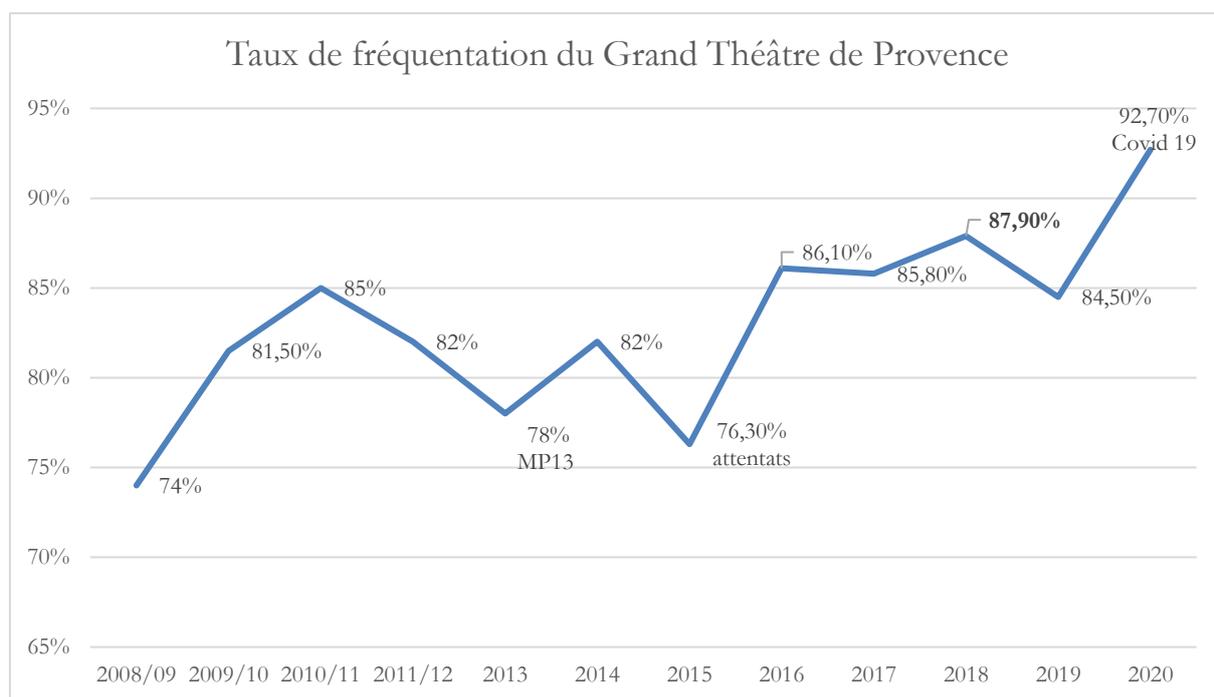
Les évolutions des montants HT annuels tiennent enfin compte d'indices propres à chaque contrat, et qui suivent essentiellement le coût du travail des équipes de sous-traitance.

## ANNEXE ARTISTIQUE

### 1) Fréquentation générale (représentations payantes) :

Nous ne sommes en mesure de raisonner que sur les 3 premiers mois de l'année (jusqu'à mi-mars), date à laquelle le premier confinement est entré en vigueur, et sur les représentations en octobre du *Lac Des Cygnes*, le théâtre ayant ensuite été contraint de fermer ses portes au public à nouveau.

Le taux de fréquentation sur les spectacles payants réalisés en 2020 est de 92.7%, donc nettement supérieur à celui des autres années (cf graphique ci-dessous) reste toutefois à relativiser.



En effet, cet exceptionnel taux de fréquentation s'explique par :

- la qualité de la programmation avec la tenue de spectacles avec des artistes de renommée internationale sur les quelques mois d'ouverture autorisée, ceci relevant d'un « hasard » du calendrier de programmation : Yuja Wang, Gautier Capuçon, Martha Argerich, 2 spectacles d'Angelin Preljocaj notamment
- la variété des spectacles proposés sur ces périodes d'ouverture : des grands classiques de danse (*Lac Des Cygnes* et *Casse-Noisette*) en passant pour la première fois à de la magie (*Le Bruit des Loups*),
- la réduction de la jauge qui mécaniquement impliquait un taux de remplissage maximal atteint rapidement (octobre) , même si sur les représentations de Preljocaj, le remplissage atteint généralement 100% de la jauge pleine.
- Les tous derniers concerts avant le 1<sup>er</sup> confinement (temps fort jazz autour du 11/12 mars) étaient bien moins remplis (63% et 34%), les spectateurs attendant les dernières informations sanitaires pour acheter leurs places et depuis déjà plusieurs jours/semaines avant ces concerts, celles-ci étaient inquiétantes.

## 2) Fréquentation par type de spectacle :

Nous n'étudierons que les spectacles payants réalisés jusqu'au 13 mars, auxquels sont ajoutées les 5 représentations de Preljocaj « Le Lac » du mois d'octobre.

PROGRAMMATION 2020	Nombre de représentations programmées	Poids des catégories dans la programmation 2020	Poids des catégories dans la programmation 2019	Fréquentation spectacle Année 2020 spectacles réalisés	Poids des catégories Fréquentation Année 2020 spectacles réalisés
MUSIQUE CLASSIQUE	21	27%	39%	90%	16%
THEATRE	4	5%	4%	0%	0%
OPERA	3	4%	0%	92%	7%
DANSE	27	35%	20%	99%	47%
JAZZ	8	10%	6%	68%	5%
MUSIQUE DU MONDE	2	3%	1%	76%	6%
JEUNE PUBLIC	5	6%	8%	100%	3%
GRANDS SPECTACLES	7	9%	23%	97%	15%
<b>TOTAL ANNEE 2020</b>	<b>77</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>93%</b>	<b>100%</b>

Au 13 mars 2020, aucun spectacle de théâtre et d'opéra n'a été joué.

A noter que les deux derniers spectacles avant le confinement sont des spectacles de jazz (Trio ETE et Sylvain Rifflet), qui accusent déjà le coup de la pandémie à venir, faisant ainsi chuter le taux de fréquentation du jazz à 68% (92% en 2019).

Taux record pour la danse (99%) et la catégorie jeune public (100%, cette dernière ne comprenant qu'un seul spectacle de danse), grâce à 9 représentations de Preljocaj (4 de « *Blanche Neige* » et 5 de « *Le Lac* ») et 3 de Yacobson Ballet (*Casse-noisette*) ; cf paragraphe suivant.

La musique classique ne compte que 4 représentations, à fort taux de remplissage du fait des artistes prestigieux (Gauthier Capuçon, Martha Argerich...) à l'affiche.

## 3) Fréquentation par spectacle :

Cf. tableau ci-après pour les spectacles payants

Il s'agit du détail des spectacles tels qu'apparaissant dans la programmation initiale, au moment du lancement de saison et arrêté au 13 mars 2021, auxquels sont ajoutées les 5 représentations effectives de Preljocaj « *Le Lac* » du mois d'octobre.



#### **A cette fréquentation payante se rajoutent les spectateurs suivants :**

- 1 000 soignants invités aux 2 concerts qui leur étaient réservés
- 1 700 spectateurs sur Nouveaux Horizons
- La retransmission en direct via Facebook (3 comptes) du concert gala Carmen par le Cercle de l'Harmonie, au Grand Théâtre de Provence :  
6793 comptes uniques, soit en appliquant le ratio de 2,5 personnes derrière leur écran plus de 20 000 personnes touchées. Origine du public : France, Pays-Bas, Espagne, Canada, Belgique, Allemagne et Maroc.  
Nombre d'interactions (réactions, partages, commentaires) : 1 006  
Nombre total d'utilisateurs atteints : 24 175
- La retransmission en direct depuis le Grand Théâtre du concert Magnificat du Café Zimmermann (concert initialement programmé au Conservatoire) :  
1534 comptes uniques, soit en appliquant le ratio de 2,5 personnes derrière leur écran plus de 4500 personnes touchées. Origine du public : France, Belgique, Italie, Espagne, Canada, Allemagne, Lettonie, Pologne, Argentine, Etats-Unis.  
Nombre d'interactions (réactions, partages, commentaires) : 337  
Nombre total d'utilisateurs atteints : 3573

#### **4) Répartition par catégorie d'usagers et par tarif.**

Le nombre de places à vendre au cours de l'année 2020 n'est pas représentatif, puisque les ventes ont été stoppées, puis un certain nombre d'entre elles remboursées, au premier confinement puis au deuxième.

##### **a) Tarifs**

Pas d'augmentation de tarif en 2020 (rappel : une augmentation avait été appliquée en 2018).

##### **b) La campagne d'abonnement**

Les formules individuelles et groupes restent inchangées et permettent au public d'avoir des tarifs préférentiels à partir de 5 spectacles parmi l'intégralité de la programmation.

Ces formules ouvrent le droit à certains avantages : priorité de placement, réductions, offres, avantages de paiement, et tarifs préférentiels dans les structures partenaires.

La formule Tribu porte sur 3 spectacles ou plus choisis parmi la sélection de spectacles « Tribu ».

Répartition par tarif	Saison 11/12	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Plein tarif	24%	27%	24%	23%	21%	19%	21%	23%	22%
Exos	7%	13%	11%	11%	8%	8%	8%	7%	4%
Tarif abonné	33%	33%	34%	40%	44%	46%	47%	46%	55%
Tarif 10%	10%	8%	8%	7%	6%	5%	5%	6%	7%
Tarif léger (-30 ans et minima sociaux)	6%	6%	6%	6%	6%	5%	4%	4%	3%
Tarif social, Momaix	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Détaxes	2%	0%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Enfant	3%	4%	4%	4%	5%	5%	5%	6%	0%
Enfant avec Carte / Tribu	1%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	2%
Accompagnateur carte / tribu	2%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	2%
Dernière minute	1%	1%	1%	1%	2%	1%	1%	0%	0%
Scolaire	4%	3%	6%	6%	4%	6%	6%	5%	3%
Autres	6%	4%	1%	0%	1%	2%	1%	1%	0%

Le tarif abonnement continue à être prépondérant, au regard des autres tarifs proposés.

On constate depuis 2016 une envolée des places vendus dans le cadre d'un abonnement puisque nous sommes passés de 40% d'abonnés en 2015 à 55% en 2020.

Le tableau ci-dessous permet de comprendre davantage la typologie du public abonné au Grand Théâtre :

Evolution des abonnements au Grand Théâtre de Provence			
	Nb places vendues en 2019	Nb places vendues en 2020	Progression 2020/2019
Individuel / abo de 5 à 12 spectacles	11 403	9 723	-14,73%
Individuel / abo 13 spectacles et +	4 740	3 133	-33,90%
Groupe / abo de 5 à 12 spectacles	9 544	7 475	-21,68%
Groupe / abo 13 spectacles et +	4 622	3 050	-34,01%
<b>Carte 18-30 ans</b>	<b>616</b>	<b>1 474</b>	<b>139,29%</b>
Formule Tribu Adulte	1 548	898	-41,99%
Formule Tribu Enfant	1 703	975	-42,75%
<b>Total abonnements</b>	<b>34 176</b>	<b>26 728</b>	<b>-21,79%</b>
<i>Source : logiciel billetterie SIRIUS / GIE</i>			

En comparaison par rapport à 2019, que ce soit en individuel ou en groupe, le nombre de spectacles par abonnement a diminué ; cela s'explique avec le contexte sanitaire, les ventes ayant été stoppées en cours d'année. Le public, ne sachant pas quelles seraient les mesures sanitaires en salle à la rentrée 2020 s'est montré assez frileux au moment de la campagne d'abonnement en mai 2020.

La **formule Tribu** subit la même baisse que les abonnements individuels ou groupe, aussi bien pour la formule adulte que pour la formule enfant.

Toutefois, la **Carte 18-30 ans s'est envolée par rapport à 2019 (+139%)**, ce public se sentant moins vulnérable et réservé face à l'épidémie.

La part des places vendues **plein tarif**, correspondant à l'achat ponctuel de places est stable par rapport aux autres années, elle est de 22% en 2020 contre 23% en 2019 et 21% en 2018.

La politique, en termes de gestion de billetterie, de conserver pour la vente à l'unité un quota conséquent (env. 50%) de places en première catégorie aux spectateurs non fidélisés garantit une disponibilité sur tous les spectacles dans les premiers jours de l'ouverture à l'unité, y compris les plus demandés et permet ainsi d'élargir notre public vers des non-abonnés.

### c) Tarifs par spectacles

Le tableau ci-dessous détaille le nombre de spectacles par tarifs proposés en 2020 vs 2019 et 2018.

Catégories tarifaires	2018	2019	2020 prévues	2020 réalisées
A	18	22	29	15
B	38	44	33	12
C	13	7	11	2
Autres tarifs ( scolaires... )	2	5	4	
<b>Total</b>	71	78	77	29

Dans la programmation initiale, la catégorie B a baissé, et davantage de spectacles ont été fléchés en catégorie A et C.

Mais, sur les 29 représentations payantes réalisées en 2020, près de la moitié l'a été en tarif A, et il n'y a eu que 2 représentations en tarif C.

### 5) Evolution du prix des places

PRIX MOYEN D'UNE PLACE DE SPECTACLE AU GTP	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Prix moyen à partir du nombre total de places ( vendues & exo )	21,55 €	22,06 €	22,35 €	23,40 €	22,07 €	23,50 €	27,20 €
Prix moyen à partir du nombre de places vendues	24,25 €	24,68 €	24,28 €	25,32 €	23,90 €	25,20 €	28,30 €

Le prix moyen d'une place en 2020 a nettement augmenté par rapport aux autres années (27.2€ en 2020 contre 23.5€ en 2019).

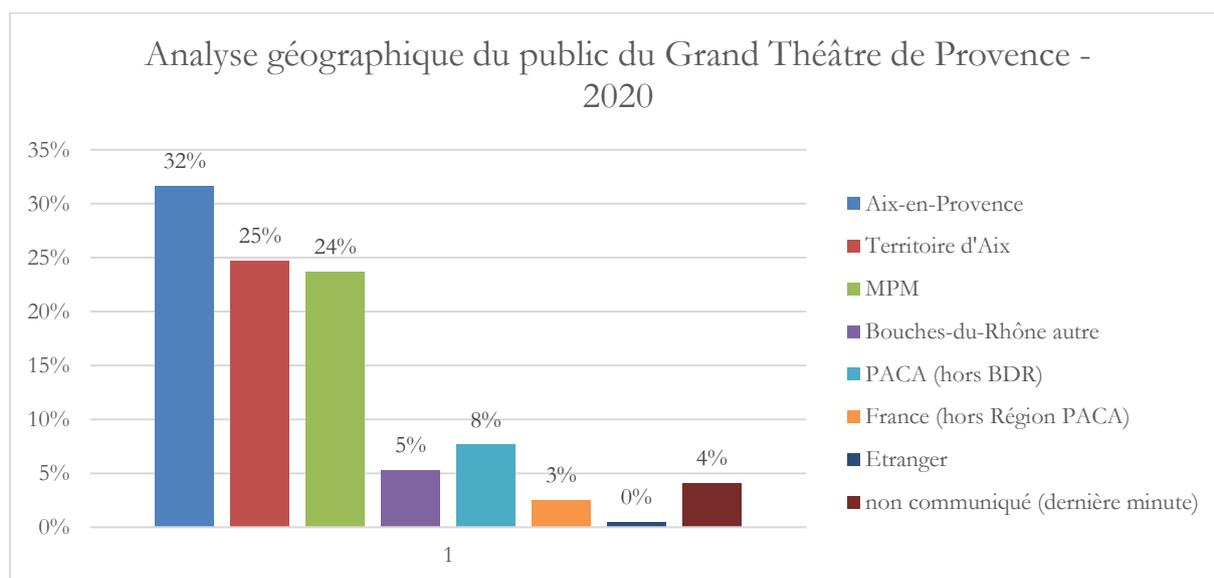
Ceci est lié au hasard du calendrier et des périodes d'ouverture de salle autorisées, sur les 29 représentations payantes qui ont pu être maintenues, près de 50% relevaient du tarif A (tarif le plus élevé), alors que les autres années (et en 2020 si la programmation initiale avait été maintenue), la proportion de tarif A se situe plus ou moins autour de 30% selon les années.

Cf tableau ci-dessus en 4.c « Tarifs par spectacles ».

## 6) Diversité géographique

Les spectateurs aixois ou venant du Territoire d'Aix représentent 57% de la fréquentation de la salle, soit un taux quasi-équivalent à celui de 2019 (56%). L'origine géographique des spectateurs conforte l'idée d'un public fidèle local.

24% des spectateurs se déplacent du territoire métropolitain pour venir assister à des spectacles dans notre belle salle aixoise, pourcentage légèrement supérieur à 2019 (22%).



A noter les 8% de spectateurs provenant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors Bouches-du-Rhône) et 3% de France (hors PACA) qui confirment le rayonnement régional voire national du Grand Théâtre de Provence.

## ANNEXE 1 - Reporting analytique GTP au 31/12/2020

## ANNEXE 2 – Rapport du Commissaire Aux Comptes 2020

LES CONCERTS SOLIDAIRES

**La Provence**

Pays : France  
Périodicité : Quotidien  
CND : 124580



Date : 25 juillet 2020  
Journaliste : Manu GROS

Page 1/1

À AIX-EN-PROVENCE SUR LA SCÈNE DU GTP

**Du Mozart pour les soignants**

*Merci, merci, merci...* Au Grand théâtre de Provence (GTP), quand une pianiste comme Claire-Marie Le Guay appuie sur la corde sensible du célèbre *Adagio* du Concerto n°23 de Mozart, il n'est guère étonnant d'entendre voler les larmes.

Et quand le chef Jérémie Rhorer et Le Cercle de l'Harmonie posent la dernière note de la *Petite musique de nuit* ou des symphonies n° 40 et 35 du sieur Amadeus, on n'est pas plus étonné d'entendre les travées applaudir l'un des meilleurs orchestres français.

Mais au GTP, on n'a pas l'habitude d'entendre pleuvoir des *Merci* ! Depuis le 12 mars dernier, on n'y avait d'ailleurs rien entendu du tout pour cause de pandémie. Et si des soignants ne s'étaient pas opposés à l'invasion d'un virus nommé Co-

vid-19, c'est bien plus de Requiem de Mozart que pour les 90 182 décès qui n'ont pu être évités en France, qu'il aurait fallu jouer.

Soutenu par la Ville, la Région, l'État et l'association Assami, le concert d'avant-hier était donc dédié à 700 soignants invités. Filmé par France 3, il y sera diffusé le 6 août. Un autre a précédé à Embrun et un troisième reviendra au GTP le 26 septembre.

Une boucle vertueuse selon Dominique Bluzet, qui gère le pôle "Les Théâtres" : "Les soignants sont partis au front sans munitions pour nous sauver. Les artistes, eux, nous aident aussi un peu à vivre. Ils ont besoin de se joindre, de retrouver le public et de gagner leur vie. Avec ces concerts, ils le font en remerciant les soignants." CQFD...  
Infirmière anesthésiste à l'Hô-

pital privé de Provence, Camille a fait partie de ceux qui ont donné de la voix pour envoyer les mercis aux musiciens : "Je suis toujours surprise des élan soulèvés par le Covid-19, parce que j'ai juste l'impression de faire mon boulot. Quand l'invitation de la Ville a été affichée, les réactions ont été partagées. Certains ont dit qu'on n'avait rien à faire d'un concert financé par de l'argent public, alors qu'il en manque cruellement dans les moyens hospitaliers. Je suis évidemment d'accord sur le dernier point mais il ne faut pas mélangier les genres. Ce moment de musique avec un super orchestre c'est un plus. Il ne règle pas tous les problèmes mais je me suis régalée et ça fait du bien."  
C'est déjà ça, chanterait Sou-

chun...  
**Manu GROS**



Jérémie Rhorer et Le Cercle de l'Harmonie, résidents du GTP, ont joué pour les soignants. PHOTO C.D.





## Compte de résultat analytique 2020

ELEMENTS 2020	ACCUEIL / SPECTACLES	OPPA	MEDIATION	Festival de Pâques	Activités annexes	TOM	Productions	TOTAL
Achat spectacle / coproduction / frais annexes	- 794 471	- 57 243	- 42 350	-	-	-	40 000	- 934 063
Petite fourniture / matériel	- 1 469	- 145	- 268	- 22	- 32 835	- 81 233		- 115 972
Fluides					- 9 514	- 139 368		- 148 882
Catering / frais de régie	-	-	-	-	-	- 1 704	190	- 1 894
<b>ACHATS</b>	<b>- 795 940</b>	<b>- 57 388</b>	<b>- 42 618</b>	<b>- 22</b>	<b>- 42 349</b>	<b>- 222 304</b>	<b>- 40 190</b>	<b>- 1 200 811</b>
Sous traitance (nettoyage - captation...)	- 9 184		- 709	-	- 3 556	- 111 492	- 3 269	- 128 210
Location instrument de musique	- 8 447	- 1 577	- 5 799	-	-	-	- 9 252	- 25 075
Loyer Grand Théâtre	-	-	-	-	-	- 841 534		- 841 534
Locations diverses (matériel, véhicule...)	- 4 803	- 2 883	-	- 99	- 3 410	- 29 597	600	- 41 393
Entretien, maintenance...	-	-	-	-	- 5 310	- 313 288		- 318 598
Maintenance entretien plan GER	-	-	-	-	-	- 10 497		- 10 497
Documentation générale / routage / frais séminaire	-	-	-	-	-	- 18 202	421	- 18 623
<b>SERVICES EXTERNES</b>	<b>- 22 433</b>	<b>- 4 460</b>	<b>- 6 508</b>	<b>- 99</b>	<b>- 12 276</b>	<b>- 1 324 611</b>	<b>- 13 542</b>	<b>- 1 383 929</b>
Honoraires	- 5 375	-	- 660	-	- 1 797	- 130 844	- 57 969	- 196 645
Annonces, insertions, pub	- 15 600	-	-	-	-	- 5 907	- 13 820	- 35 327
Affiches et imprimés	- 1 007	- 288	- 1 237	- 369	- 343	- 5 621	- 1 100	- 9 966
Déplacements, missions, restaurants	-	- 729	-	- 4 228	-	- 28 031		- 32 988
Transport artistes, défraiements	- 13 676	-	- 2 235	-	-	-	- 8 589	- 24 500
Hôtel	- 44 832	-	- 3 078	- 1 319	-	- 10 074	- 9 334	- 68 637
Réceptions	- 11 085	- 640	- 1 302	- 73	- 2 153	- 21 769		- 37 023
Gardiennage	- 189	-	- 466	-	- 5 326	- 140 624		- 146 605
Frais de banque, téléphone, divers...	-	- 21	-	-	- 47	- 55 137		- 55 205
<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>- 91 765</b>	<b>- 1 679</b>	<b>- 8 979</b>	<b>- 5 988</b>	<b>- 9 666</b>	<b>- 398 007</b>	<b>- 90 812</b>	<b>- 606 896</b>
<b>IMPOTS ET TAXES (dont CNV)</b>	<b>- 2 950</b>					<b>- 17 141</b>		<b>- 20 090</b>
Rémunération permanent	- 22 024	-	-	- 89 635	- 32 278	- 2 727 715		- 2 871 652
Rémunérations pers. CDI (accueil, bar...)	- 160 432	-	-	-	0	- 29 428		- 189 859
Rémunérations intermittent	- 133 970	- 12 181	- 4 935	- 18 529	- 25 623	- 23 406	- 16 834	- 235 477
Rémunérations artistes / personnel ext.	- 68 948	- 167 744	- 15 031	-	- 2 072	-	- 69 823	- 323 619
Indemn act partielle légale	- 63 195	- 3 571	- 379	- 23 599	- 53 146	- 205 906	366	- 350 162
Indemn act partielle maintien sal Employeur	- 7 959	- 471	- 6	- 2 247	- 8 129	- 41 301	32	- 60 145
<b>PERSONNEL</b>	<b>- 456 528</b>	<b>- 183 967</b>	<b>- 20 351</b>	<b>- 134 009</b>	<b>- 121 248</b>	<b>- 3 027 756</b>	<b>- 87 056</b>	<b>- 4 030 915</b>
Droits d'auteur sur spectacle	- 77 963	- 5 191	-	-	- 703	-	3 103	- 86 960
Droits d'auteur sur conception / perte sur créance	- 242	-	-	-	-	- 406	- 50 600	- 51 248
Prov. Pour renouvellement	-	-	-	-	-	- 2 917		- 2 917
QP sur opération faite en commun (GIE, TJP, TG)	-	-	-	-	-	- 449 312		- 449 312
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>- 78 205</b>	<b>- 5 191</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 703</b>	<b>- 452 635</b>	<b>- 53 703</b>	<b>- 590 437</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 399</b>	<b>-</b>	<b>- 399</b>
Dotation aux amortissements et provisions - ch except.	-	-	-	-	- 2 173	- 141 638		- 143 811
Impôt sur les sociétés	-	-	-	-	-	- 282 110		- 282 110
Participation au bénéfice	-	-	-	-	-	- 205 615		- 205 615
<b>TOTAL CH EXCEPT/ DOT. AMORTIS. / PROV.</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 2 173</b>	<b>- 629 363</b>	<b>-</b>	<b>- 631 536</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>- 1 447 820</b>	<b>- 252 685</b>	<b>- 78 455</b>	<b>- 140 118</b>	<b>- 188 416</b>	<b>- 6 072 216</b>	<b>- 285 303</b>	<b>- 8 465 014</b>
Coproduction	-	-	78 490	-	-	-	249 500	327 990
Billetterie	774 312	-	-	-	-	-	-	774 312
Soirée entreprise	26 673	-	-	-	-	-	-	26 673
Location de salle / MAD	-	-	-	-	120 890	-	-	120 890
Subvention Ville d'Aix en Provence	-	-	-	-	-	5 933 880	-	5 933 880
Autres Subventions	-	-	-	-	-	229 609	-	229 609
Aides COVID Indemn act partielle	63 195	3 571	379	23 599	53 146	205 906	366	350 162
Aides COVID Urssaf	23 859	9 614	1 064	5 484	6 337	159 753	4 550	210 659
Prestations de services / recettes bar	-	-	-	460 314	53 836	168 226	-	682 375
Parrainage, partenariat	14 300	-	-	-	-	9 849	12 220	36 369
Refacturation (dont GIE)	- 413	-	216	111 036	2 909	174 537	750	289 035
Reprise provision GER	-	-	-	-	-	10 497	-	10 497
Produits divers. (cessions actif, transfert de ch., financiers)	-	-	-	-	-	72 152	-	72 152
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>901 926</b>	<b>13 185</b>	<b>80 149</b>	<b>600 432</b>	<b>237 116</b>	<b>6 964 408</b>	<b>267 386</b>	<b>9 064 603</b>
TOTAL PRODUITS	901 926	13 185	80 149	600 432	237 116	6 964 408	267 386	9 064 603
TOTAL CHARGES	- 1 447 820	- 252 685	- 78 455	- 140 118	- 188 416	- 6 072 216	- 285 303	- 8 465 014
<b>RESULTAT 2020 produits - charges</b>	<b>- 545 894</b>	<b>- 239 500</b>	<b>1 693</b>	<b>460 314</b>	<b>48 701</b>	<b>892 192</b>	<b>- 17 917</b>	<b>599 589</b>
<b>RAPPEL RESULTAT EXERCICE 2019</b>	<b>- 998 317</b>	<b>- 380 351</b>	<b>- 62 788</b>	<b>580 580</b>	<b>182 101</b>	<b>868 058</b>	<b>- 16 833</b>	<b>172 450</b>
<b>Ecart 20/19</b>	<b>452 423</b>	<b>140 851</b>	<b>64 481</b>	<b>- 120 265</b>	<b>- 133 400</b>	<b>24 134</b>	<b>- 1 084</b>	<b>427 139</b>

# MIRABEAU

Société à responsabilité limitée

C/O Le Grand Théâtre de Provence,

13100 Aix en Provence

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## MIRABEAU

Société à responsabilité limitée

C/O Le Grand Théâtre de Provence,

13100 Aix en Provence

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

À l'associé unique de la société MIRABEAU

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MIRABEAU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Anne-Marie MARTINI

# **COMPTES ANNUELS**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	23 843	4 536	19 307	19 679	372	1.89
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 957 919	1 564 510	393 409	530 845	137 436	25.89
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	580 000		580 000	580 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	30 668		30 668	30 378	290	0.95	
Prêts	1 000		1 000	1 000			
Autres immobilisations financières	1 600		1 600	1 515	85	5.58	
<b>Total II</b>	<b>2 595 030</b>	<b>1 569 046</b>	<b>1 025 984</b>	<b>1 163 418</b>	<b>137 434</b>	<b>11.81</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	21 263		21 263	20 783	479	2.31
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	512 373	19 310	493 063	561 012	67 949	12.11
	Autres créances	523 625		523 625	866 961	343 337	39.60
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	4 133 571		4 133 571	1 766 184	2 367 388	134.04	
Charges constatées d'avance (3)	13 274		13 274	104 765	91 491	87.33	
<b>Total III</b>	<b>5 204 105</b>	<b>19 310</b>	<b>5 184 795</b>	<b>3 319 705</b>	<b>1 865 090</b>	<b>56.18</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>7 799 135</b>	<b>1 588 356</b>	<b>6 210 779</b>	<b>4 483 122</b>	<b>1 727 657</b>	<b>38.54</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : )	8 000		8 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	800		800			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	611 342		438 892		172 450	39.29	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	599 589		172 450		427 139	247.69	
Subventions d'investissement	12 410		14 010		1 600	11.42	
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	1 232 142		634 152		597 989	94.30	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	427 363		427 348		15	0.00
<b>Total II</b>	427 363		427 348		15	0.00	
PROVISIONS	Provisions pour risques	201 427		101 544		99 883	98.36
	Provisions pour charges	86 851		236 262		149 412	63.24
	<b>Total III</b>	288 278		337 806		49 528	14.66
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 000 000		44 643		955 357	NS
	Concours bancaires courants	2 129		2 920		791	27.07
	Emprunts et dettes financières diverses	2 541		2 785		244	8.75
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 366 357		1 159 938		206 419	17.80	
Dettes fiscales et sociales	1 087 124		599 774		487 351	81.26	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	754 968		1 232 100		477 132	38.73	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	49 876		41 655		8 221	19.74
	<b>Total IV</b>	4 262 997		3 083 816		1 179 181	38.24
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		6 210 779		4 483 122		1 727 657	38.54

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	53 836		53 836	241 123		187 287	77.67
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 436 209	601 472	2 037 681	3 277 721		1 240 040	37.83
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>1 490 045</b>	<b>601 472</b>	<b>2 091 517</b>	<b>3 518 844</b>		<b>1 427 327</b>	<b>40.56</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			6 724 310	6 141 650		582 660	9.49
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			222 422	539 088		316 666	58.74
Autres produits			152	217		66	30.17
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>9 038 401</b>	<b>10 199 800</b>		<b>1 161 399</b>	<b>11.39</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			29 832	102 754		72 922	70.97
Variation de stock (marchandises)			479	5 173		4 694	90.73
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 162 328	4 714 042		1 551 714	32.92
Impôts, taxes et versements assimilés			178 338	217 089		38 751	17.85
Salaires et traitements			2 864 499	2 971 747		107 248	3.61
Charges sociales			996 615	1 156 203		159 588	13.80
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 736	28 742		6	0.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			112 243	45 501		66 742	146.68
Autres charges			138 209	177 577		39 369	22.17
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>7 510 321</b>	<b>9 408 482</b>		<b>1 898 162</b>	<b>20.18</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>1 528 080</b>	<b>791 317</b>		<b>736 763</b>	<b>93.11</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			10 497	155 789		145 292	93.26
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			452 229	774 767		322 538	41.63

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 597		1 450		1 147	79.10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>2 597</b>		<b>1 450</b>		<b>1 147</b>	<b>79.10</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	399		1 561		1 162	74.45
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>399</b>		<b>1 561</b>		<b>1 162</b>	<b>74.45</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>2 198</b>		<b>111</b>		<b>2 309</b>	<b>NS</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 088 546</b>		<b>172 228</b>		<b>916 318</b>	<b>532.04</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			38 629		38 629	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 600		1 502		98	6.49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>1 600</b>		<b>40 132</b>		<b>38 532</b>	<b>96.01</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 832		39 910		37 078	92.90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>2 832</b>		<b>39 910</b>		<b>37 078</b>	<b>92.90</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>1 232</b>		<b>222</b>		<b>1 454</b>	<b>654.78</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	205 615				205 615	
Impôts sur les bénéfices (X)	282 110				282 110	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>9 053 095</b>		<b>10 397 171</b>		<b>1 344 076</b>	<b>12.93</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>8 453 505</b>		<b>10 224 720</b>		<b>1 771 215</b>	<b>17.32</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>599 589</b>		<b>172 450</b>		<b>427 139</b>	<b>247.69</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 210 779.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 091 516.79 Euros et dégageant un bénéfice de 599 589.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société MIRABEAU est une entreprise commerciale de spectacle à vocation culturelle qui a conclu le 2 février 2007 une première convention de Délégation de Service Public (DSP) avec la Communauté du Pays d'Aix par laquelle la collectivité a confié au délégataire l'exploitation du Grand Théâtre de Provence (GTP) pour une durée de 7 ans et 6 mois s'achevant le 31 août 2014.

Par délibération du conseil communautaire de la Communauté du Pays d'Aix du 18 juillet 2013, au terme de la procédure de mise en concurrence, il a été décidé d'attribuer à nouveau la gestion déléguée pour l'exploitation et la gestion du Grand Théâtre de Provence et La Communauté du Pays d'Aix par voie d'affermage à l'EURL MIRABEAU.

Le contrat de la nouvelle Délégation de Service Public a été signé le 23 juillet 2013, pour une durée de 7 années, démarrant le 1er septembre 2014 et prenant fin le 31 août 2021.

La société MIRABEAU a la mission d'exploiter le Grand Théâtre de Provence pour la conception et la mise en oeuvre d'une programmation de grande qualité dans les domaines suivants : musique symphonique, musique de chambre, art lyrique, danse, jazz et musique du monde.

En compensation, la société MIRABEAU se voit attribuer le versement d'une subvention forfaitaire d'exploitation (la nature de la subvention a évolué entre le premier et le second contrat de Délégation de Service Public d'une subvention de complément de prix vers une subvention forfaitaire d'exploitation). En conséquence, la société MIRABEAU est désormais redevable de la taxe sur les salaires.

Le 20 mars 2015 est intervenue la signature d'un Protocole de fin de la Délégation de Service Public 2007-2014 du Grand Théâtre de Provence, ayant pour objet :

- de régler les questions liées au renouvellement du contrat de délégation avec la société MIRABEAU au 1er septembre 2014 et en particulier le transfert des biens mobiliers et immobiliers affectés à l'exploitation du Grand Théâtre de Provence.
- d'établir l'utilisation par le délégataire des sommes affectées aux obligations de renouvellement des matériels mis à disposition par le délégant
- d'apprécier la situation financière du contrat de délégation 2007-2014.

Le 17 décembre 2015, la Communauté du Pays d'Aix a voté un avenant à la convention

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

de délégation de Service Public clarifiant les obligations du délégataire en matière de renouvellement de matériel et de prise en charge du plan GER du Grand Théâtre de Provence sur la durée du contrat.

En marge des conventions nouées avec les structures publiques, la société MIRABEAU a signé avec le CIC une convention de prestation de services. Cette prestation porte sur l'organisation d'un festival de musique classique de niveau international autour du week-end de Pâques. La convention a été signée pour 5 éditions de 2013 à 2017. Le 3 avril 2016 une prolongation de partenariat a été signée pour les cinq prochaines éditions du Festival de Pâques, soit jusqu'au 30 avril 2022.

Afin de garantir à la Communauté du Pays d'Aix une parfaite transparence comptable à partir de l'édition 2015, la société ALOUICE est devenue filiale à 100% par la société MIRABEAU, et est spécialement dédiée à ce Festival.

Le 16 janvier 2015, la société MIRABEAU a conclu avec la société ALOUICE, un contrat relatif à l'organisation du festival de Pâques pour les éditions 2015, 2016 et 2017 entrant en vigueur rétroactivement le 1er septembre 2014. Cette convention a pris fin au 30 avril 2017.

Un renouvellement de la convention en date du 3 mai 2017 a été conclu entre Alouice et Mirabeau pour les éditions de 2018 à 2021. Elle prendra fin au 30 avril 2021.

Concomitamment, la société MIRABEAU a conclu avec la société ALOUICE un contrat de prestations de services ayant pour objet de définir les termes et conditions.

Le 19 mai 2015, la Communauté du pays d'Aix a autorisé la société MIRABEAU à domiciler le siège social de la société ALOUICE au Grand Théâtre de Provence.

Par courrier de la Communauté du Pays d'Aix en date du 18 janvier 2016 adressé à la société MIRABEAU, il a été approuvé que la Ville D'Aix-en-Provence se substitue de plein droit et sans modifications des dispositions contractuelles à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix dans l'ensemble de ses contrats.

La société ALOUICE est sortie du GIE ACTE, et la société MIRABEAU a repris à compter du 1er janvier 2016 la gestion de la billetterie de la société ALOUICE.

En réponse à une demande des tutelles des membres du GIE, dont fait partie la société MIRABEAU, il a été décidé de réduire la surface financière et humaine du GIE en la ramenant à sa vocation première, à savoir la mutualisation de la billetterie et du lancement de saison.

En conséquence, depuis le 1er juillet 2019, hormis les mises à disposition de personnels exerçant le contrôle de gestion et la comptabilité du Groupement, il sera mis fin à toute mise à disposition de personnels qui ne soit exclusivement vouée à la billetterie et au lancement de saison.

Les charges du Groupement qui, conformément au Règlement Intérieur, sont actuellement réparties entre les membres selon des clefs dites « Clefs de Billetterie » ou « Clefs Support », sont depuis le 1er juillet 2019 réparties selon les seules clefs de Billetterie, dont le mode de calcul et d'actualisation restera inchangé.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La société MIRABEAU étant le principal pourvoyeur des fonctions transverses non vouées à la billetterie et au lancement de saison, la cessation des mises à disposition aura pour effet de lui faire supporter l'intégralité de la masse salariale de ces personnels recrutés dans l'optique d'une mutualisation et qui, de fait, ne la serviront qu'en partie.

Aussi, pour éviter que :

- ce coût additionnel important ne vienne dégrader dangereusement la situation de MIRABEAU, qui pourrait en conséquence être contrainte, pour garantir sa pérennité, de procéder à des licenciements,

- MIRABEAU ne supporte seule le coût de services qui profitent à d'autres,

- et pour que la mutualisation des moyens, qui génère d'importantes économies d'échelle pour les membres et qui multiplie les impacts de la communication, ne disparaisse,

il est apparu nécessaire de proposer un procédé alternatif afin que chaque structure continue à supporter les coûts qui lui reviennent.

Le nouveau mécanisme est celui de contrats annuels de prestations de services, conclus de fournisseur (MIRABEAU) à clients (THEATRE DU JEU DE PAUME et THEATRE GYMNASSE BERNARDINES) sans transiter par le GIE.

Ces prestations de services seront fournies en contrepartie d'un prix au moins équivalent aux prix pratiqués sur le marché et couvriront les champs suivants :

- \* le contrôle de gestion et l'assistance à la gestion administrative,
- \* l'assistance à la gestion des activités événementielles : locations de salles et soirées d'entreprises,
- \* l'assistance à la gestion des ressources humaines,
- \* la communication.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Le lancement de l'appel d'offre par la Mairie d'Aix-en-Provence de la 3e délégation de Service Public du Grand Théâtre de Provence 2021-2026 a été lancée au cours de l'exercice précédent.

La société MIRABEAU a répondu et a été retenue comme délégataire en février 2020.

La nouvelle délégation prendra effet au 1er septembre 2021.

Suite à l'épidémie de Coronavirus, la société MIRABEAU a été contrainte de procéder à la fermeture du Théâtre du 15 mars au 11 mai 2020, période suivie de nombreuses interdictions d'accueillir du public ayant entraîné de grand nombre d'annulations de spectacles (77 représentations programmées, 38 ont pu être possible).

La société a été contraint à une nouvelle fermeture à compter du 30 octobre 2020.

Le soutien des tutelles a été maintenu, que ce soit celui de la Ville d'Aix en Provence, de la Région ou de la DRAC.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires.

La société MIRABEAU a été contrainte à la fermeture jusqu'au 19 mai 2021. Néanmoins, la saison 2020/2021 est d'ores et déjà achevée pour la société qui devait libérer son plateau pour le Festival d'Art Lyrique.

Le dispositif de chômage partiel a été maintenu pour certains services fortement impactés par l'arrêt de l'activité (accueil, bar, production, service entreprise.). La nouvelle saison intégrera les premiers reports des deux saisons précédemment impactées par les annulations.

Les questions principales portent sur les conditions de réouverture à la rentrée (distanciation sociale en salle et au plateau), l'engouement/frilosité du public à se mêler de nouveau à des grands rassemblements fermés, la mobilité des artistes internationaux, l'intensité de demande des entreprises de réorganiser des événements.

- Continuité d'exploitation : pas de risque de cessation de paiements, prévision budgétaire rassurante (les tutelles nous ont assuré du maintien de leur financement), trésorerie disponible pour remboursement des billets vendus.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 843		
<b>TOTAL</b>	<b>23 843</b>		
Installations générales agencements aménagements divers	156 781		
Matériel de transport	40 090		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 236		
Emballages récupérables et divers	1 725 925		32 745
<b>TOTAL</b>	<b>1 951 032</b>		<b>32 745</b>
Autres participations	580 000		200 000
Autres titres immobilisés	30 378		290
Prêts, autres immobilisations financières	2 515		85
<b>TOTAL</b>	<b>612 893</b>		<b>200 374</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 587 769</b>		<b>233 119</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			23 843	23 843
Installations générales agencements aménagements divers			156 781	156 781
Matériel de transport			40 090	40 090
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			28 236	28 236
Emballages récupérables et divers		25 858	1 732 811	1 732 811
TOTAL		25 858	1 957 919	1 957 919
Autres participations		200 000	580 000	580 000
Autres titres immobilisés			30 668	30 668
Prêts, autres immobilisations financières			2 600	2 600
TOTAL		200 000	613 268	613 268
TOTAL GENERAL		225 858	2 595 030	2 595 030

Les immobilisations mises à la disposition de la société MIRABEAU par la Ville d'Aix-en-Provence, représente un montant HT de 1.732.811€ dont 32.745€ ont été renouvelées en 2020.

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 164	372		4 536
Installations générales agencements aménagements divers	37 877	10 945		48 822
Matériel de transport	19 955	13 364		33 319
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 260	4 055		11 315
Emballages récupérables et divers	1 355 095	140 566	24 608	1 471 054
TOTAL	1 420 187	168 930	24 608	1 564 510
TOTAL GENERAL	1 424 351	169 302	24 608	1 569 046

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	372				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 945				
Matériel de transport	13 364				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 055				
Emballages récupérables et divers	140 566				
TOTAL	168 930				
TOTAL GENERAL	169 302				

Les amortissements relatifs aux immobilisations mises à la disposition de la société MIRABEAU par la Ville d'Aix-en-Provence, représente un montant de 140.566€ en 2020, soit un montant net des reprises de 115.958€.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations	236 262	2 917	152 329		86 851
Autres provisions pour risques et charges	101 544	112 243	12 360		201 427
<b>TOTAL</b>	<b>337 806</b>	<b>115 160</b>	<b>164 689</b>		<b>288 278</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	19 310				19 310
<b>TOTAL</b>	<b>19 310</b>				<b>19 310</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>357 116</b>	<b>115 160</b>	<b>164 689</b>		<b>307 588</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>112 243</b>	<b>12 360</b>		

La provision pour renouvellement est la différence entre le coût estimé de remplacement et le coût d'achat du bien. Elle est calculée pour les biens renouvelables afin d'en assurer le "refinancement".

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 000	1 000	
Autres immobilisations financières	1 600	0	1 600
Autres créances clients	512 373	512 373	
Personnel et comptes rattachés	136	136	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 060	6 060	
Taxe sur la valeur ajoutée	210 351	210 351	
Divers état et autres collectivités publiques	102 517	102 517	
Débiteurs divers	204 560	204 560	
Charges constatées d'avance	13 274	13 274	
<b>TOTAL</b>	<b>1 051 871</b>	<b>1 050 271</b>	<b>1 600</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 129	2 129		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 000 000	500 000	500 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 366 357	1 366 357		
Personnel et comptes rattachés	316 486	316 486		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	306 314	306 314		
Impôts sur les bénéfices	282 110	282 110		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 870	83 870		
Autres impôts taxes et assimilés	98 344	98 344		
Groupe et associés	2 541	2 541		
Autres dettes	754 968	754 968		
Produits constatés d'avance	49 876	49 876		
<b>TOTAL</b>	<b>4 262 997</b>	<b>3 762 997</b>	<b>500 000</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 585			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 541			

Un emprunt de 350.000€ a été contracté en octobre 2013 destiné à financer l'obligation d'augmenter le dépôt de garantie pour la nouvelle Délégation de Services Public pour un montant total de 550.000€ qui s'est achevé au cours de l'exercice.

Un nouvel emprunt de 500.000€ a été contracté en décembre 2020 et est destiné à financer le dépôt de garantie pour le future DSP.

La société a également souscrit un PGE de 500K€.

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	80.0000	100			100

Information sur la variation des capitaux propres de l'exercice:

- Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2020 avant affectation :	461.702€
- Affectation du résultat 2019 à la situation nette par l'AGO :	172.450€
- Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2020 :	634.152€
- Capitaux propres au bilan de clôture 2020 avant l'AGO :	634.152€
- Résultat de l'exercice 2020	599.589€
- Subvention d'investissement	12.410€
- Capitaux propres au bilan de clôture 2020 :	1.232.142€

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dans le respect des principes de continuité d'exploitation et de prudence, l'EURL MIRABEAU n'a comptabilisé aucune conséquence de la sortie des immobilisations devant retourner à la Ville d'Aix-en-Provence.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations acquises directement par l'EURL MIRABEAU sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Les immobilisations mises à disposition de l'EURL MIRABEAU par la Ville d'Aix-en-Provence dans le cadre de la Délégation de Service Public ne sont pas concernées par ce tableau.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans et 5 ans
Installations techniques	linéaire	10 ans et 5 ans
Matériels et outillages	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans
Mobilier	linéaire	10 ans
Logiciels	linéaire	1 an

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	403 088
Autres créances	75 000
Total	478 088

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636 598
Dettes fiscales et sociales	582 795
Total	1 219 517

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 274
Total	13 274
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	49 876
Total	49 876

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Recette activité bar	53 836
Billetterie	771 070
Soirées Entreprises	29 546
Locations salle	67 018
Mise à disposition salle	53 872
Partenariat	36 369
Co-productions	327 990
Co-réalisations	
Produits des activités annexes	751 816
Total	2 091 517

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Dans un souci de confidentialité, la société MIRABEAU ne souhaite pas communiquer sur la rémunération du dirigeant.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	21
Agents de maîtrise et techniciens	19
Employés	53
Total	93

L'effectif moyen correspond à celui défini à l'article L1111.1-2 du Code du travail.

Au 31 décembre 2020, les Effectifs Temps Plein (ETP) s'élèvent à 76,16 ETP.  
Cet ETP intervient dans le calcul des clefs de répartition du GIE ACTE.

### **Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

La société MIRABEAU a signé les conventions suivantes avec l'Association ASSAMI :

- Convention de commodat pour la mise à disposition des locaux et du matériel.
- Convention de Mise à disposition de personnel à titre gratuit.

La société MIRABEAU a signé les conventions suivantes avec le Fonds de dotation ASSAMI :

- Convention de commodat pour la mise à disposition des locaux et du matériel.
- Convention de Mise à disposition de personnel à titre gratuit.

La société MIRABEAU a comptabilisé en produits vis-à-vis de l'Association ASSAMI :

- au titre des refacturations : 1.683€ HT
- au titre des coproductions : 327.990€ HT.

La société MIRABEAU a comptabilisé en produits vis-à-vis du Fonds de dotation ASSAMI :

- au titre des refacturations : -894€ HT.

La société MIRABEAU a comptabilisé en produits vis-à-vis du GIE ACTE :

- au titre des charges pour la mise à disposition du personnel de billetterie et fonctions supports : 166.126€ HT
- au titre des charges communes : 500€ HT.

La société MIRABEAU a comptabilisé en charges vis-à-vis du GIE ACTE :

- au titre de sa quote-part de charges pour le lancement de la saison et le fonctionnement : 186.517€ HT
- au titre de sa quote-part pour les frais de mise à disposition de personnel : 262.404€ HT.

La société MIRABEAU a comptabilisé en produits vis-à-vis de l'Association THEATRE DU JEU DE PAUME :

- au titre de la convention de prestations de services (communication, contrôle de gestion, événementiel, RH) : 79.204€ HT.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- au titre de frais divers : 1.474€ HT.

La société MIRABEAU a comptabilisé en charges vis-à-vis de l'Association THEATRE DU JEU DE PAUME :

- au titre de frais divers : -€ HT.

La société MIRABEAU a comptabilisé en produits vis-à-vis de l'Association THEATRE GYMNASSE BERNARDINES :

- au titre de la convention de prestations de services (communication, contrôle de gestion, événementiel, RH) : 89.021€ HT.

- au titre de frais divers : 2.754€ HT.

La société MIRABEAU a comptabilisé en charges vis-à-vis de l'Association THEATRE GYMNASSE BERNARDINES :

- au titre des mises à dispositions de personnel : 391€ HT

- au titre de frais divers : 3.527€ HT.

Concomitamment au contrat relatif à l'organisation du Festival de Pâques, la société MIRABEAU a conclu le 16 janvier 2015 avec la société ALOUICE un contrat de prestations de services, ayant pour objet de définir les termes et conditions selon lesquels MIRABEAU s'engage à fournir des prestations d'assistance et d'accompagnement au profit d'ALOUICE relatives à l'organisation, la gestion et la mise en oeuvre du Festival de Pâques.

La société MIRABEAU a comptabilisé en produits vis-à-vis de la société ALOUICE :

- au titre des prestations de services : 460.300€ HT

- au titre des charges diverses refacturées : 114.223€ HT.

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 088 546	288 040
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 232-	345-
Résultat comptable (hors participation)	1 128 437	288 385

La société MIRABEAU a totalement absorbé le déficit fiscal reportable dont elle bénéficiait.

Elle a également bénéficié d'une réduction d'impôt pour don.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### **Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	500 000
- LYONNAISE DE BANQUE CIC	500 000
Total	500 000

La société MIRABEAU a souscrit un nouvel emprunt de 500.000€ auprès de la Lyonnaise de Banque CIC pour un taux de 1,15% l'an remboursable in fine.

La société MIRABEAU remet en nantissement à la Lyonnaise de Banque CIC un compte bancaire rémunéré bloqué pour garantir les engagements de la société MIRABEAU.

#### **Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Un montant de 200.000€ a été placé en contrat à terme afin de constituer la provision pour garantie en cas de perte d'exploitation, comme définie à l'article 8 de la 1ère Délégation de Service Public.

Un montant de 350.000€ a été placé en contrat à terme afin de compléter la provision pour garantie en cas de perte d'exploitation, comme définie à l'article 34 de la 2ème Délégation de Service Public.

Un montant de 500.000€ a été placé en contrat à terme en vue de satisfaire aux obligations de la future DSP.

##### Engagements reçus

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Au 31 décembre 2020, l'engagement retraite est évalué à la somme de 121.147€.

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société EURL MIRABEAU  
13100 AIX EN PROVENCE

Société <b>A. Renseignements détaillés</b>	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SARL SARL ALOUICE - Participations détenues entre 10 et 50 %	32 000	1 028 667	100.00	30 000	30 000			1 663 119	339 105		
<b>B. Renseignements globaux</b> - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels - QP SUBVENTION EQUIPEMENT	1 600	77700000
Total	1 600	
Charges exceptionnelles - PERTES DIVERSES	2 832	671XXXXX
Total	2 832	

#### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS GIE	166 126
CPAM	22 485
AUTRES	21 451
Total	210 062

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nbre des actions ordinaires existantes	100	100	100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 031 723	2 910 609	3 179 946	3 518 844	2 091 517
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	34 434	16 765	134 039	196 902	1 215 934
Impôts sur les bénéfices	1 672	2 672-			282 110
Participation des salariés au titre de l'exercice					205 615
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	101 242	112 933	26 313	172 450	599 589
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	327.62	194.37	1 340.39	1 969.02	7 282.09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 012.42	1 129.33	263.13	1 724.50	5 995.89
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	67	95	94	96	
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 543 846	2 650 016	2 843 326	2 971 747	2 864 499
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	995 832	1 036 080	1 088 187	1 156 203	996 615